

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2772 - VENDREDI 25 NOVEMBRE 2016

SCÈNE POLITIQUE

Qu'est-ce qui fait tant fuir
André Okombi Salissa?

Ministre pendant quinze ans, André Okombi Salissa est, en dehors du général Jean-Marie Michel Mokoko qui est incarcéré pour « atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat », le seul candidat malheureux au scrutin présidentiel du 20 mars 2016 qui vit dans la clandestinité depuis de longs mois. Officiellement, aucune action judiciaire n'est en-

gagée contre lui. De quoi a-t-il peur ? Où se terre-t-il ? Autant de questions que l'on se pose à Brazzaville.

S'expliquant sur les antennes de RFI, les 23 et 24 novembre, l'ancien ministre a affirmé : « Je ne me reproche rien ». Suffisant pour démentir tous les bruits qui courent à son sujet ? [Page 2](#)



SOMMET DE MALABO

Les dirigeants d'Afrique et du Monde arabe appellent à la solidarité et à l'action

17 AL 23 DE NOVEMBRE 2016

BIENVENIDOS - مرحبا بكم - WEL
BIENVENUE - BEM-VINDO

La photo de famille des dirigeants africains et du Monde arabe (DR)

Le 4ème sommet Afrique-Monde arabe qui s'est tenu à Malabo, en Guinée Equatoriale, le 23 novembre a consacré ses échanges au développement durable et une coopération économique entre ces deux sous-régions.

Des délégués d'une quarantaine de pays dont ceux du Congo conduits

par le président Denis Sassou N'Gouesso ont plus concrètement examiné le projet de Déclaration de Malabo, un plan d'action conjoint 2017-2019 à trois dimensions (politique, économique et sociale), une Déclaration sur la Palestine ainsi que la plate-forme finale des résolutions.

Le président Téodoro Obiang Nguema Mbasogo a mis l'accent, dans son discours d'ouverture, sur la nécessité de promouvoir une coopération Sud-Sud et gagnant-gagnant, avant de fustiger l'ingérence dans les problèmes africains et la manipulation de la jeunesse africaine par les pays occidentaux. [Page 7](#)

ÉDITORIAL

Mutation

Page 2

CLIMAT DES AFFAIRES

Unicongo déplore «les contrôles abusifs» auprès des entreprises privées

Page 3

CYBERSÉCURITÉ

L'Afrique centrale s'engage pour un système juridique cohérent

Page 3

SOUVENIR

A notre regrettée collègue Nancy France Loutoumba



Pendant neuf ans de sa présence aux *Dépêches de Brazzaville*, Nancy France Loutoumba, notre cheffe du Service Economie qu'explorés nous conduisons à sa dernière demeure, ce vendredi 25 novembre 2016, remplissait sa part de travail avec efficacité. Pour nous souvenir du talent qui l'a habité et l'avait pas quitté même quand elle était souffrante, nous passons dans une page que nous lui dédions quelques articles signés d'elle. Ceux portant les initiales N.F.L renvoient évidemment à Nancy France Loutoumba, ainsi que le caprice de notre beau métier de journaliste nous l'accorde. Afin que les écrits restent ! [Page 6](#)

ÉDITORIAL

Mutation

Le temps viendra, plus vite sans doute qu'on ne le croit, où ceux-là même qui s'étaient opposés au changement de la Constitution il y a un an tout juste, s'emploieront à en utiliser toutes les dispositions pour affirmer leur présence sur la scène publique. Et si possible, bien sûr, accéder à leur tour au pouvoir.

Si les plus radicaux et les plus radicales des futurs candidats aux postes électifs n'en sont pas encore là comme le montrent les déclarations qu'ils ou elles diffusent sur les réseaux sociaux comme sur les ondes de grandes radios étrangères, le mouvement est manifestement lancé à grande échelle. Il suffit pour s'en convaincre d'observer avec attention ce qui se dit ou se passe sur la scène publique.

Un tel revirement n'a rien d'étonnant si l'on y réfléchit bien puisqu'un nouveau et décisif scrutin s'approche à grands pas qui renouvellera, au moins en partie, les travées de l'Assemblée nationale et donnera une légitimité démocratique à ceux et celles qui prétendent représenter une part importante de l'électorat congolais. Mais il prendra vraisemblablement une nouvelle dimension dans les dernières semaines de cette année 2016 en raison de l'accélération du calendrier électoral qui pourrait se produire dès le début de l'année prochaine.

Disons-le donc une fois encore au risque de paraître ressasser l'évidence, la mutation de l'opposition est tout à la fois raisonnable et indispensable : raisonnable parce que la nouvelle Constitution a amélioré sensiblement la gouvernance publique en renforçant les institutions représentatives, indispensable parce que le Congo et les Congolais ont besoin qu'un dialogue réel, un véritable échange d'idées, une forte confrontation des programmes s'instaure sur la scène publique et permette aux citoyens que nous sommes de se prononcer, le moment venu, en toute connaissance de cause.

La Constitution du 6 novembre 2015 conférant un statut officiel à l'opposition, il faut que la mutation de celle-ci s'accélère. Le temps des divisions fondées sur le choc des ego et non sur la divergence des projets est en effet révolu.

Les Dépêches de Brazzaville

Qu'est-ce qui fait tant fuir André Okombi Salissa?

Ministre pendant quinze ans (1997-2012), André Okombi Salissa est, en dehors du général Jean-Marie Michel Mokoko, incarcéré pour « atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat », le seul candidat malheureux au scrutin présidentiel du 20 mars 2016 qui vit dans la clandestinité depuis de longs mois. Officiellement, aucune action judiciaire n'est engagée contre lui. De quoi a-t-il peur ? Où se terre-t-il ? Autant de questions que l'on se pose à Brazzaville.

« Je ne me reproche rien », a expliqué sur RFI, les 23 et 24 novembre, l'ancien ministre André Okombi Salissa, candidat malheureux à la présidentielle du 20 mars dernier. Depuis l'éclatement des violences dans les quartiers sud de Brazzaville, le 4 avril, à la suite des attaques menées par les ninjas-nsiloulou du Pasteur Ntoumi, André Okombi Salissa n'a pas été vu en public.

institutions publiques. Dans sa livraison n° 105 du 5 octobre 2016, le journal « Le Troubadour » citait dans cette affaire un certain Okieri, de nationalité gabonaise, considéré comme ayant été de mèche avec André Okombi Salissa.

La même source signalait des connexions qui existaient entre lui et des éléments armés du Pasteur Ntoumi, dont un certain Mabenda, milicien ninja, de son nom de guerre Stoy, lequel a exercé entretemps les fonctions de sous-préfet du district de Goma Tsé-Tsé (Pool). Cette accumulation d'informations pas toujours gaies pour lui, a-t-elle créé un doute dans la tête d'André Okombi Salissa lui faisant redouter une interpellation par la justice de son pays ? Difficile de ne y penser.

Clamer son innocence tout en se cachant, n'est pas

Ce qui est vrai, sur le compte de l'intéressé, les informations lues dans la presse brazzavilloise faisaient état de ce qu'il serait en intelligence avec des puissances extérieures en vue de la déstabilisation des institutions publiques. Dans sa livraison n° 105 du 5 octobre 2016, le journal « Le Troubadour » citait dans cette affaire un certain Okieri, de nationalité gabonaise, considéré comme ayant été de mèche avec André Okombi Salissa.

Certaines rumeurs dont Brazzaville a le secret donnaient l'ex-ministre en exil à l'extérieur du pays, d'autres le supposaient aux côtés de Frédéric Bintsamou, alias Pasteur Ntoumi traqué par les forces de l'ordre dans le département du Pool. Des informations évidemment difficiles à vérifier dès lors que l'intéressé restait silencieux. Jusqu'à ce mercredi 23 novembre, lorsqu'il s'est signalé dans les éditions parlées du soir de RFI, puis le lendemain matin comme invité.

Quarante-huit-heures auparavant, le 21 novembre, le procureur de la République, André Gakala Oko, avait présenté au public un lot d'armes et de munitions de guerre qui auraient été saisies au domicile de l'épouse de l'ancien ministre nommée Gisèle Ngoma. Sur la foi de cette opération et en l'absence des deux époux, une information judiciaire a été ouverte à l'encontre de Roland Gambou, neveu d'André Okombi Salissa trouvé sur les lieux. Ce qui est vrai, sur le compte de l'intéressé, les informations lues dans la presse brazzavilloise faisaient état de ce qu'il serait en intelligence avec des puissances extérieures en vue de la déstabilisation des

l'option prise par ses amis de l'opposition qui eux, continuent d'aller et venir aux quatre coins de la capitale et même du Congo. Pascal Tsaty Mabiala, Guy-Brice Parfait Kolélas, Claudine Munari, pour ne citer que ces anciens candidats comme lui à la présidentielle du 20 mars, ne vivent pas cachés. Tous les quatre sont députés, les deux premiers ont même repris de siéger à l'Assemblée nationale.

En engageant préalablement un avocat pour le défendre en prévision d'ennuis judiciaires qu'il pourrait connaître, André Okombi Salissa semble convaincu d'une chose : aussi longtemps qu'il restera caché, le doute sur son éventuelle implication dans les faits graves d'atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et détention illégale d'armes de guerre qui lui sont reprochés ne sera pas levé. Où se cache-t-il ? Que compte-t-il faire ?

Prendre le courage de se montrer ou multiplier les déclarations dans sa cachette ? La responsabilité suppose aussi de s'arrêter un moment et faire le point de son action.

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CYBERSÉCURITÉ

Un système juridique cohérent pour régir le marché des TIC en Afrique centrale

Brazzaville a accueilli le jeudi 24 novembre, le conseil des ministres des télécommunications et TIC de la Céac. Sur la table des ministres, cinq projets de textes réglementaires sur la sécurité des données personnelles, les infrastructures, les réseaux et services de communications électroniques, les ressources en fréquence radioélectrique et numérotation.

Le Premier ministre congolais, Clément Mouamba, qui a présidé l'ouverture de la session des ministres des télécommunications jeudi, a rassuré que l'adoption des instruments juridiques communautaires va renforcer la confiance dans les transactions électroniques ; encourager la dématérialisation des formalités et des procédures et enfin, assurer une protection efficace des libertés et des droits fondamentaux des personnes physiques.

Les textes communautaires pourront protéger les citoyens de la Céac contre des actes criminels liés directement aux TIC et des actes, dont la commission est liée ou facilitée par les TIC pour lesquelles l'informatique n'est qu'un moyen. Il s'agit de: l'utilisation frauduleuse de la carte bleue ; la vente par petites annonces ou aux enchères d'objets volés ; la diffusion d'images pédophiles; des méthodes pour se suicider, de recettes d'explosifs ou d'injures raciales...

« Les efforts consentis par nos Etats pour renforcer le cadre juridique communautaire doivent se poursuivre, afin de mettre en œuvre un écosystème favorable au développement social, culturel et

économique de nos pays et de la sous-région. », a lancé le Premier ministre, Clément Mouamba.

En effet, les dirigeants de la sous-région Afrique centrale se sont engagés dans ce processus d'intégration physique, économique et monétaire, souligne Andres Edu Mba Mokuy, sous-secrétaire général de l'intégration sociale et culturelle de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), pour surmonter la « petite taille » des marchés nationaux, afin de multiplier les opportunités d'investissements au sein de cet espace.

Au plan économique, ces textes harmonisés vont faciliter l'instauration d'un mécanisme de financement du service universel, afin de donner l'accès aux services de communications électroniques à l'ensemble des populations, notamment les populations des zones rurales et enclavées. Ils vont permettre la suppression des frais d'itinérance au sein de cet espace.

Pour le ministre congolais des Postes et Télécommunications, Léon Juste Ibombo, c'est une occasion à ne pas rater : « La validation des projets de lois types relatives aux télécommunications/TIC et à la cybersé-

rité et du cadre réglementaire d'interconnexion transfrontalière qui devrait aboutir à la déclaration de Brazzaville est très attendue, d'autant plus que le président Denis Sassou N'Gusso attache du prix à notre intégration sous-régionale », a-t-il déclaré.

Même appel du côté de la Céac : « J'invite les Etats membres à œuvrer à la levée effective des obstacles politique, institutionnel et réglementaire au déploiement à grande échelle de Large bande dans l'espace communautaire pour permettre également aux populations rurales de profiter de cette évolution numérique », a plaidé Andres Edu Mba Mokuy. L'accès à l'Internet haut débit, poursuit le sous-secrétaire de la Céac, devrait être un droit pour tous les citoyens de la Céac, compte tenu de son importance vitale pour communiquer, éduquer, se soigner, opérer des transactions bancaires et commerciales, et la sécurité des biens et des personnes.

Les pays membres de l'organisation à savoir: l'Angola; le Burundi; le Cameroun; la Centrafrique; le Congo; le Gabon; la Guinée-Equatoriale; la RD. Congo; Rwanda; le Sao Tomé et Principe et le Tchad, bénéficient du soutien de la Banque africaine de développement, de l'Union internationale des télécommunications et de son bureau Afrique centrale et Madagascar.

Fiacre Kombo

AFFAIRES

Le président d'Unicongo déplore «des contrôles abusifs hors normes» auprès des entreprises privées

Le président de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo), Christian Barros, a fustigé le 24 novembre à Brazzaville des contrôles abusifs non réglementés auxquels sont confrontés les entreprises privées au Congo. Il l'a dit au cours d'une assemblée générale ordinaire de cette structure patronale.

« Unicongo ne cesse d'interpeller le gouvernement pour qu'il ramène les différentes administrations au strict respect des lois et règlements en vigueur qu'elles violent impunément, dans l'exercice de leurs attributions en matière de contrôle, car elles prennent souvent prétexte de la situation financière difficile de l'Etat pour multiplier les contrôles et harceler quotidiennement des entreprises déjà éprouvées par le contexte économique actuel très difficile », a déclaré Christian Barros.

Le président d'Unicongo a indiqué que le secteur privé national connaissait une situation délicate caractérisée notamment par la baisse du chiffre d'affaires, la compression des effectifs des agents, la pression fiscale et les contrôles hors du cadre légal opérés par des administrations publiques.

« Une baisse générale du chiffre d'affaires allant selon les secteurs de -22% à -61% au 3ème trimestre par rapport au 1er trimestre de 2016, cumulativement à la réduction d'activités déjà enregistrée en 2015 », a-t-il sou-

Le secteur du bâtiment et des travaux publics (quasiment 100% de réduction d'effectifs) est l'un des plus affectés par cette situation désastreuse qui risque si l'on n'y prend garde de détériorer le climat social dans le pays.

Le chiffre d'affaires du secteur des banques et assurances a connu une régression de 22% en 2015 ; celui de l'hôtellerie d'environ 40% et la tendance pourrait se confirmer en 2016, selon les estimations d'Unicongo. Dans le secteur industriel, l'on a noté 1500 licenciements l'année écoulée contre 6000 en 2016.

Premier à être étranglé par la crise économique actuelle, le secteur minier pourrait enregistrer une perte d'emplois de 80% en 2016. De nombreux projets miniers annoncés antérieurement n'ont pas pu être développés à cause de la morosité de la conjoncture économique due à la baisse des cours des matières premières sur le marché mondial. Du côté des transports, l'on évoque une réduction du chiffre d'affaires allant de 500 mille à 20 milliards de francs CFA annuellement en fonction de la taille des activités.

La dette intérieure de l'Etat envers les entreprises privées est de l'ordre de 400 milliards de FCFA. « Depuis l'année 2013, on n'est plus payé », a lancé Christian Barros, ajoutant que le secteur privé est presque « mort ».

Créée en 1958, Unicongo compte à ce jour quelque 315 entreprises membres.

Christian Brice Elion

MOU D'ABUJA

Le président en exercice entend plaider le financement de l'Institution

En sa qualité de président en exercice du Mémorandum d'entente sur le contrôle des navires par l'Etat du port (Mou d'Abuja), le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Gilbert Mokoki s'est engagé le 23 novembre à Brazzaville, à inciter les Etats membres du Mou à verser leurs contributions financières statutaires.

Malgré la récession économique actuelle, les Etats membres du Mou devraient continuer à honorer leurs engagements en vue du bon fonctionnement de la structure.

« L'argent, c'est le nerf de la guerre. Lorsqu'il n'y a pas assez de ressources, il est difficile de faire fonctionner une organisation. Je prendrai mes responsabilités pour contacter mes pairs afin que les Etats puissent contribuer », a-t-il déclaré, au terme d'une réunion avec la secrétaire générale du Mou d'Abuja, la Nigériane Mfon Ekong Usoro.

Porté en avril dernier à la tête du ministère en charge des Transports et de la Marine marchande, Gilbert Mokoki est appelé à impulser une nouvelle dynamique à

cette organisation permettant de lutter contre la navigation des navires pollueurs sur la côte ouest de l'Afrique.

Le Mou d'Abuja regroupe 19 pays de la région d'Afrique de l'ouest et du centre. Parmi ces pays, quatre n'ont pas encore ratifié les textes de cette organisation. Ainsi, le président en exercice du Mou entend œuvrer pour que ceux-ci puissent ratifier les instruments du mémorandum.

« Il est de mon devoir de contacter les quatre pays membres du Mou n'ayant pas encore ratifié les textes de l'organisation, afin que le mémorandum soit ratifié par tous les 19 Etats », a-t-il indiqué. Le contrôle et les inspections des navires effectués dans le cadre du Mou d'Abuja permettent de prévenir les catastrophes



Séance de travail entre le président et la secrétaire générale du Mou d'Abuja

dues à la défectuosité des navires et au non respect de la réglementation en matière de fabrication des navires. En vue de mieux assurer le contrôle des navires par l'Etat du port, le Mou d'Abuja en-

courage les Etats membres dans la formation des inspecteurs des navires et d'autres professionnels maritimes.

Le Mou d'Abuja a été créé en 1999 avec pour siège Abuja, la

capitale du Nigéria. Pointe-Noire, la capitale économique du Congo, devrait abriter le centre d'information de cette organisation panafricaine.

Ch.B.E.

MESSAGE DE CONDOLÉANCES DE LA RÉDACTION DE KINSHASA

À quelques heures de la levée de corps de notre regrettée Nancy France Loutoumba à la Morgue municipale de Brazzaville, la rédaction de Kinshasa se joint à la douleur qui étreint en ce moment la famille biologique et professionnelle de l'illustre disparue et leur présente ses sincères condoléances.

Les journalistes de Kinshasa œuvrant au sein du Groupe de presse *Les Dépêches de Brazzaville* partagent la même douleur que leurs collègues de Brazzaville et n'oublieront jamais la chaleur et la joie de vivre que leur apportait avec bonheur la disparue à chacun de ses passages à la rédaction après chaque traversée.

Au-delà des relations affectives développées avec celle qui était, tout à la fois, une consœur, une amie et une confidente, c'est un peu une partie de nous-mêmes que nous venons de perdre. Paix à son âme.

Pour la rédaction de Kinshasa
Alain Diasso
*Coordonnateur

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE NANCY FRANCE LOUTOUMBA

La direction générale du quotidien *Les Dépêches de Brazzaville* informe la grande famille de la presse congolaise que le programme des obsèques de **Nancy France Loutoumba**, cheffe du service Economie, se présente de la manière suivante :

Date : Vendredi 25 novembre 2016

8H30 : Levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville ;

10 H : Recueillement au domicile familial, sis Case 3-48, La glacière, Baongo ;

12 H : Messe de requiem en la Paroisse Notre Dame du Rosaire, à Baongo, non loin du lieu de la veillée ;

14 H : Départ pour le cimetière privé Ma Compagne ;

16 H : Retour au domicile familial et Fin de la cérémonie

NB : Une veillée d'animation sera organisée le **jeudi 24 novembre 2016** de 21 H à l'aube au domicile familial.



Stephane Konda Poko et les enfants Ondzé Konda Poko ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Makoua Ntokou (département de la Cuvette) et Brazzaville le décès inopiné de son père, Pierre Wilfrid Konda Poko, survenu le 11 novembre 2016 à Paris en France. Le rapatriement du corps sur Brazzaville est prévu pour le vendredi 25 novembre. A partir du jeudi 24 novembre, la veillée se tiendra au 106 de la rue Banziri à Poto-Poto, non loin du rond point Pointe hollandaise. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



A LOUER

Nous faisons louer au quartier Ex la télé :

- Une villa meublée de trois (03) chambres comprenant chacune un lit avec armoire ; un salon avec salle à manger, une cuisine, et une toilette sans oublier un frigidaire et un lave linge.

- **Prix :** 500.000 (cinq cent mille) francs CFA.

- **Contact :** 06 655 80 00

ANNONCE

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE ANNONCE POUR RECHERCHE DE MAISON.

DATE D'OUVERTURE : 15 Novembre 2016

DATE DE CLOTURE : 30 Décembre 2016

Une Organisation Internationale recherche des villas très modernes ou Duplex modernes à louer situées de préférence dans un Rayon de 1,5 Km de la maternité Blanche Gomez. Les dites résidences doivent obéir aux normes et dimensions standards y compris :

- De l'espace pour générateur et un garage

- Une bache à eau - Un mur de clôture de 3 m de hauteur

- Grille de sécurité au niveau de toutes les ouvertures (Portes et fenêtres)

- De l'espace pour une guérite de sécurité.

- Avec ou sans piscine.

Pour de plus amples informations concernant cette annonce prière de contacter le service Logement aux numéros suivants : 05 563 33 10 / 05 563 33 19 ou par courrier électronique (E-mail) à l'adresse suivante : BrazzavilleHousing@state.gov

Si vous avez des offres écrites avec photos... , veuillez les adresser

AU:

General Services Officer

U.S. Embassy Brazzaville - Boulevard Denis Sassou N'Guesso

N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Baongo, Centre-Ville.

Brazzaville, Republic of Congo

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

NÉCROLOGIE



M. Ndokagna Jean-Bruno, agent des Dépêches de Brazzaville, Ngabala Kevy, Ngabala Letype, Kouzy Doudou, Ofoueme Glady, Tsimba le garçon et l'association "Le quartier d'abord" de PEPT ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur sœur, nièce, et amie Mbango Patricia survenu le 20 novembre à 20 heures, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°70 de la rue Louingui Poto-Poto. La date de l'enterrement vous sera communiquée ultérieurement.

Monsieur Kongo François, la veuve Ikoto née Mitsou Honorine, les enfants Ikoto et Kongo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents d'Eboungou, Boyoko-Biri, Massoto et de Botouali, les amis et connaissances le décès de leur fille et sœur Ikoto Mitsou Tobie Soline, survenu le 23 octobre 2016 à l'hôpital militaire Pierre Mobengo de Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial sis 19 rue Sangha à Talangai. Point de repère Arrêt Église Kimbanguiste «À Dieu nous sommes à Lui nous retournons

Puisse le Tout puissant recevoir en Sa Sainte miséricorde l'âme de la défunte.



PLAN D'ACTION ENTREPRENEURIAL

La commission chargée d'élaboration mise en place

La ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du Secteur informel, Adélaïde Mougany, a installé le 24 novembre à Brazzaville, la commission chargée de l'élaboration du plan d'action « Congo entrepreneurial et émergence 2025 ». Cette décision fait partie de l'une des conclusions des premières assises nationales de l'entreprises congolaise tenue récemment.

« Les objectifs poursuivis à travers cet exercice sont la synthétisation dans un document unique des concepts et principes, des stratégies et grandes orientations, des actions et mesures constituant la politique entrepreneuriale gouvernementale

», indique un communiqué.

« Nous travaillons principalement sur la politique entrepreneuriale du gouvernement. Le Plan national de développement 2017-2022 intégrera ce que nous allons élaborer comme stratégie et plan d'action, compte tenu du fait que rien n'est en contradiction avec le cadre global de développement de l'économie nationale », a relevé la ministre des PME.

Notons que la durée maximale de la mission est fixée à six mois, au terme de laquelle la commission est tenue de présenter l'avant-projet du plan d'action assorti d'un rapport des travaux.

Lopelle Mboussa Gassia

Ma France, comme j'aimais t'appeler

Tu savais pourquoi je t'appelais toujours par ce prénom, puisqu'un jour je t'avais confié les raisons de cette préférence.

Souviens-toi de la date du 11 octobre 2016, où toi et moi avons longuement causé au domicile de tes parents. Plus de deux heures de causerie au cours desquelles nous avons parlé des moments passés ensemble depuis ton arrivée aux Dépêches de Brazzaville et de l'ambiance qui y régnait depuis ton absence pour cause de maladie.

Tu ne cessais de me remercier en me rappelant les petits messages que je t'envoyais sur Internet quand tu étais à l'extérieur du pays pour tes soins. A mon tour, je te répondais, vanité des vanités. Car je ne cessais de te dire que ce qui est important c'est le fait de t'avoir revue.

A toi de rétorquer c'est par la grâce de Dieu que nous nous sommes à nouveau rencontrées Lydie. Puis nous avons ensemble adressé une prière de remerciement à celui qui détient le souffle de vie de tout un chacun.

Ma France, la maman de mon Papa, le deuxième prénom que tu as acquis dès le jour où tu m'annonçais ta maternité, lors que tu as donné naissance à ton premier et unique fils que tu as nommé petit Paul.

Tu nous as quittés avant que je ne revienne vers toi comme nous nous sommes convenues le 11 octobre. Cette date reste gravée dans ma mémoire. Que puis-je encore te dire ? Tu as demandé l'ambiance de la Rédaction. Je pleure au-dedans de moi, car tu nous as tourné le dos si tôt, au moment où j'avais encore besoin de toi. Tu as été une sœur pour moi. Tu m'as soutenu lors de mes épreuves difficiles. Quand tu finissais tes papiers à temps, tu me rendais visite à la maison au quartier lycée Thomas Sankara à Mikalou II.

Dans le cadre professionnel, France, tu avais du zèle et tu savais apporter ta contribution aux collègues. Quand par exemple je n'arrivais pas à débloquer une situation sur ma machine de travail, tu venais à mon secours. Mes papiers en économie ne passaient pas sans que je te mette en copie.

Ton carnet d'adresses fourni m'a ouvert les portes de certaines administrations. Ton implication dans les dossiers de société n'est plus à rappeler. Un jour, nous nous sommes rendus dans un organe de presse à Brazzaville, à la recherche des informations que notre Rédaction venait de manquer. Tu m'as consolée lorsqu'un confrère nous a balancés à la face : « les Dépêches de Brazzaville n'ont pas signé un contrat d'échange d'information avec nous ». J'étais triste et tu m'as dit : « c'est ça les aléas du métier du journaliste ».

Pour apaiser ma douleur, France, je m'appuie sur la parole de la Sainte-bible notamment dans le livre d'Ecclésiaste 3 : 1-11 : « Il y a un temps pour tout, un temps pour toute chose sous les cieux ... Il fait toute chose bonne en son temps ; même il a mis dans leur cœur la pensée de l'éternité, bien que l'homme ne puisse pas saisir l'oeuvre que Dieu fait, du commencement jusqu'à la fin ».

Lydie Gisèle Oko



**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET N° 009 /PEEDU/2016
DU 21 NOVEMBRE 2016 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
CONSULTANT (FIRME) CHARGE DE LA REALISATION DE LA
NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES)
POUR LA CONSTRUCTION DE SEPT (7) FEEDERS (DEPARTS°
SOUTERRAINS 20 KV À BRAZZAVILLE.**



Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale (IDA & BIRD) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces ressources pour financer les prestations d'un consultant (firme) chargé de la réalisation d'une Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) dans le cadre des travaux de construction de sept (7) départs ou feeders souterrains 20 KV à Brazzaville.

De manière générale, le consultant à sélectionner devra appuyer l'UCP-PEEDU dans la collecte des données relatives à la mise en place d'une Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) en vue d'identifier les impacts potentiels liés aux travaux et d'en proposer des mesures d'atténuation suite aux travaux engagés par le PEEDU, dans le cadre de la construction de sept (7) départs ou feeders souterrains 20 KV à Brazzaville.

De manière spécifique, le consultant sera chargé entre autres d'identifier, hiérarchiser, définir et analyser les impacts tant positifs que négatifs sur l'environnement et les populations que pourraient engendrer les travaux de construction de sept (7) départs ou feeders souterrains 20 KV d'une part, et d'autre part de déterminer les mesures d'atténuation et de compensation pour

les impacts négatifs et des mesures de bonification pour les impacts positifs.

Le consultant devra être un cabinet ou bureau d'études dont les compétences minimales suivantes sont requises dans l'équipe:

- Un chef de mission, expert environnementaliste, de niveau BAC+5 justifiant d'une expérience d'au moins dix (10) ans en étude d'impact environnemental et social, en audit environnemental et social des sous projets d'infrastructure. Une bonne connaissance des procédures environnementales et sociales de la Banque mondiale est exigée.
- Un expert en génie électrique justifiant d'au moins cinq (5) années d'expérience.
- Un socio-économiste ayant au moins trois (3) années d'expérience en collecte et analyse des données socio-économiques et justifiant d'une bonne connaissance des mesures de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Plaquette d'informations détaillées avec des références concernant

l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le vendredi 9 décembre 2016 à 14 heures :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)
Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2ème étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics) - Brazzaville - République du Congo
Tél: [242]055568787. Email : pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.fr

**Fait à Brazzaville, le 21 novembre 2016.
Le Coordonnateur du PEEDU
Maurice BOUOSSO./.**

A NOTRE REGRETTÉE COLLÈGUE NANCY FRANCE LOUTOUMBA



Pendant les neuf ans de sa présence aux *Dépêches de Brazzaville*, Nancy France Loutoumba, notre cheffe du Service Economie qu'éplorés nous conduisons à sa dernière demeure, ce vendredi 25 novembre 2016, remplissait sa part de travail avec efficacité. Pour nous souvenir du talent qui l'a habité et ne l'avait pas quitté même quand elle était souffrante, nous passons dans cette page que nous lui dédions quelques articles signés d'elle. Ceux portant les initiales N.F.L renvoient évidemment à Nancy France Loutoumba, ainsi que le caprice de notre beau métier de journaliste nous l'accorde. Afin que les écrits restent !

L'agriculture, un secteur prioritaire pour la Banque mondiale

La représentante de la Banque mondiale (BM) au Congo, Sylvie Dossou, estime que l'agriculture devait se placer définitivement au cœur des priorités du gouvernement de la République du Congo.

Arrivée au terme de son mandat, quatre ans après, elle a affirmé le 23 février à Brazzaville que ce secteur est générateur d'emplois et assure pour autant la sécurité alimentaire. D'où la nécessité de promouvoir et de soutenir l'agriculture, surtout avec la situation mondiale actuelle de la baisse du prix du pétrole.

Dans son argumentaire, la représentante a relevé la nécessité de la diversification de l'économie congolaise en se penchant sur l'agriculture. « Je pense que le Congo a un potentiel immense pour l'agriculture, on a 10 millions d'hectares et je pense qu'il reste beaucoup à faire. Beaucoup a été fait mais nous ne sommes pas encore arrivés à prendre parti de cet avantage naturel et comparatif de l'agriculture au Congo », a-t-elle déclaré, au terme de sa réunion de travail avec le ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, Rigobert Maboundou, et le coordonnateur du PDARP, projet cofinancé par le Congo et la Banque mondiale, Isidore Ondoki.

La représentante a affirmé que beaucoup de travail reste à faire et elle est confiante sur la détermination du ministre et de son équipe. Elle a aussi invité les congolais, en particulier les jeunes, à s'intéresser à l'agriculture, à être des amoureux de la terre car la nature a comblé le Congo potentiellement.

À cet effet, Sylvie Dossou a salué la collaboration étroite qui a prévalu entre son institution et le ministère de l'Agriculture. Elle a particulièrement relevé l'engagement du chef de tutelle : « Le ministre s'est beaucoup engagé avec la BM sur notre projet agriculture. Il a été avec nous sur le terrain pour rencontrer les agriculteurs, comprendre leurs problèmes, savoir comment on pouvait les aider et aussi pousser l'agriculture au Congo. Son engagement a été déterminant pour la réussite de ce projet qui aujourd'hui devient un des projets phares du portefeuille de la Banque mondiale ».

Relatant les péripéties de son séjour en République du Congo, elle a épinglé les agriculteurs, dont la plupart sont les femmes. Auprès d'eux a été apporté un appui technique à travers notamment, la construction des pistes rurales afin de désenclaver les zones agricoles puis faciliter l'écoulement des produits. Avec le ministère, la BM a mis en place certains marchés et partout où ils ont sillonné, dans les recoins les plus isolés du Congo, quelques agriculteurs étaient enthousiastes et souhaitaient avoir du support.

À l'orée de son départ pour le Gabon, où l'attend de nouvelles fonctions, Sylvie Dossou est satisfaite du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (PDARP). Ce dernier vient de bénéficier d'un financement additionnel qui a été lancé il y a deux semaines à Oyo, dans le département de la Cuvette. Cependant, elle a attiré l'attention sur les pistes rurales qui devraient être entretenues correctement. « (...) Je souhaiterais revenir au Congo et constater que ces pistes servent encore car elles ont donné beaucoup d'espoir aux populations. Au gouvernement de mettre un budget pour l'entretien de ces pistes rurales, 1300km réalisés, et de permettre aux populations de continuer à écouler leur production », a-t-elle rappelé. Le ministre de l'Agriculture n'a pas tari d'éloges en faveur du fonctionnaire international. Il l'a remercié de son sens du devoir à travers ce financement additionnel considéré d'héritage de Sylvie Dossou pour le Congo.

Nancy France Loutoumba

JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

L'Ong des droits des consommateurs interpelle

Le monde entier a célébré la journée internationale sans tabac le 31 mai dernier sur le thème : Eliminer le commerce illicite des produits du tabac. Mis à part ce thème, l'observatoire congolais des droits des consommateurs (O2CD) soutient que le tabagisme représente des risques évidents pour la santé des milliers de consommateurs non-fumeurs, malheureusement, ignorant des conséquences que cela provoque.

La fumée du tabac contient plus de 4000 substances chimiques parmi lesquelles : la nicotine, des irritants, des produits toxiques (monoxyde de carbone...) et plus de 50 substances qui peuvent provoquer le cancer. Par conséquent, la fumée est extrêmement nocive pour le fumeur et le non-fumeur.

L'organisation mondiale de la santé ajoute

que l'épidémie mondiale de tabagisme tue presque 6 millions de personnes chaque année, notamment plus de 600 000 non-fumeurs car ils sont exposés.

Cette fumée est particulièrement dangereuse dans la mesure où il n'existe pas de seuil minimum d'exposition sans risque pour la santé. Des études démontrent qu'il n'est pas nécessaire d'être exposé plusieurs années pour en subir les conséquences.

L'O2CD reconnaît les efforts consentis par le gouvernement du Congo dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de lutte anti-tabac couvrant la période 2011-2015. Malheureusement, l'organisation non gouvernementale constate une faiblesse résiduelle des capacités en ressources dans la sensibilisation.

N.F.L.

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Un intérêt particulier pour l'artisanat minier

Le programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a signé, le 24 mars, le Plan de travail annuel (PTA) qui sera mis en œuvre au sein du ministère des Mines et de la Géologie, avec un accent particulier sur l'artisanat minier.

Le représentant du Pnud, Antony Ohemeng Boamah, a paraphé le document avec le ministre de tutelle, Pierre Oba. Les deux ont souligné la nécessité d'encadrer toute activité minière qui fait appel à la main d'œuvre et ne nécessite pas une industrie lourde.

« Nous comptons accompagner l'artisanat minier, à l'encadrer un peu pour respecter les normes en-

vironnementales, sociales, économiques ; aider à la création d'emploi et à rendre concret la diversification de l'économie congolaise, pour que nous contribuons à l'épanouissement de l'économie congolaise », tel a résumé Antony Ohemeng Boamah, l'objectif du PTA 2015 avec le ministère des Mines.

L'artisanat minier concerne les orpailleurs, ceux qui sont dans le diamant, toute petite industrie de casse telle les carrières. À travers la collaboration du Pnud, tous ces gens seront recensés ; ils devront déclarer leur production réelle ; ils seront sensibilisés contre les différents produits dangereux habituellement utilisés et aussi bénéficieront d'informations

de méthodologie de travail. À terme, il est question de les organiser en coopérative.

« Nous travaillons en parfaite symbiose avec des résultats probants. Cette année nous allons recevoir une délégation du processus de Kimberley, qui lui-même met un accent particulier sur l'artisanat minier. Cette activité tombe à pic car elle nous accompagnera lorsque nous serons en face de la délégation. Nous irons sur le terrain où se déroule cette activité dans l'objectif du recul de la pauvreté en zone rurale à travers la création des emplois et la croissance », a conclu Pierre Oba.

N.F.L.

SOMMET AFRO-ARABE

Les dirigeants d'Afrique et du Monde arabe appellent à la solidarité et à l'action

Le 4^{ème} sommet Afrique-Monde arabe s'est ouvert au centre de conférence internationale de Sipopo, près de Malabo en Guinée Equatoriale, le 23 novembre à 11 heures, heure locale. Le thème du sommet est « Ensemble pour un développement durable et une coopération économique ». La cérémonie solennelle d'ouverture a connu la prononciation de six allocutions.

Le président Téodoro Obiang Nguema Mbasogo a été le premier à prendre la parole pour son allocution de bienvenue. Le chef de l'Etat équato-guinéen a aussi insisté sur la nécessité de promouvoir le partenariat entre les deux parties dans les domaines d'intérêt commun. Il a par ailleurs axé son message, entre autres, sur la nécessité de mettre en œuvre la feuille de route définie au Koweït en 2013, la bonne gouvernance, la promotion d'une coopération Sud-Sud et gagnant-gagnant, ainsi que sur le rejet de l'ingérence occidentale dans les problèmes africains, avant de s'insurger contre la manipulation de la jeunesse africaine par les pays occidentaux. Il a appelé ses pairs et ses partenaires à trouver des mécanismes pour freiner l'exode rural des Africains vers les pays du Nord. Le président Obiang Nguéma a plaidé pour un développement de l'esprit nationaliste de la jeunesse



Les présidents Denis Sassou N'Gouesso et Téodoro Obiang Nguema Mbasogo, Nkosazana Dlamini Zuma (UA) et Ahmed Aboul Gheit (Ligue arabe) DR

africaine qui doit, selon lui, repousser les cultures exogènes à l'Afrique parce que pour lui, il est temps de réorienter la jeunesse africaine vers les pays arabes. La solidarité entre l'Afrique et le Monde arabe est pour le chef d'Etat équato-guinéen, la seule possibilité pour ces deux partenaires d'imposer leurs voix dans le concert des nations, dominé par les pays occidentaux. Dans le discours de passation de service, son Altesse l'Emir du Koweït a réitéré l'engagement de

son pays dans son appui au partenariat Afrique-Monde arabe par le financement dans les domaines stratégiques de la santé et de la sécurité alimentaire. Il a également appelé à la création d'un environnement propice aux investissements. Le président mauritanien, Mohamed Ould Abdel Aziz a emboîté le pas à l'Emir du Koweït, en rappelant que le terrorisme constitue un des grands défis auxquels sont confrontés l'Afrique et le Monde arabe. La stabilité et la paix sont, a-t-il dit,

les facteurs de développement durable. Il a, en outre, appelé les deux parties au soutien de la cause palestinienne. Le président tchadien, Idriss Deby Itno, président en exercice de l'Union africaine, qui a relevé l'insuffisance des résultats dans la mise en œuvre du partenariat afro-arabe, a aussi insisté sur la nécessité d'agir. Il a exhorté ses pairs à sortir des sentiers des promesses et de bonnes intentions pour des actions concrètes. L'Égyptien Ahmed Aboul Gheit,

secrétaire général de la ligue arabe, cinquième personnalité à prendre la parole a reconnu l'insuffisance des résultats et loué les efforts consentis par les parties dans le cadre du partenariat entre elles. Il a, par ailleurs, souligné la nécessité de coordonner le partenariat au niveau des ministres des Finances et de l'Economie. La présidente de la commission de l'Union africaine, Nkosazana Dlamini Zuma, qui a clos la série de discours avant les travaux à huis clos des chefs d'Etat et de délégation a axé son allocution essentiellement sur la place de la jeunesse dans le développement de l'Afrique. Il faudra centrer le développement sur la personne, en renforçant la place des citoyens, a-t-elle souligné. La promotion du secteur privé, des énergies renouvelables et de l'économie bleue en Afrique, ainsi que la promotion des échanges culturels entre les deux pôles ont également suscité l'intérêt des chefs d'Etat et de délégation au sommet de Malabo. En marge du sommet, le président de la République, Denis Sassou N'Gouesso a eu un tête-à-tête avec son homologue Alpha Condé de Guinée. La coopération bilatérale et l'actualité africaine ainsi que celle du monde ont, à n'en point douter, meublé les discussions entre les deux hommes d'Etat.

La Rédaction

DJIBOUTI

Les forces françaises assurent la formation de l'Uganda Battle Group XXI en route pour l'Amisom

Stationnées à Djibouti, les forces françaises ont projeté un détachement d'instruction opérationnel (DIO) en Ouganda, en faveur Uganda People Defense Forces (UDPF).

Ce DIO a pour mission de former un groupement tactique ougandais, l'Uganda Battle Group XXI (UGABAG XXI) qui sera déployé en Somalie au sein de l'African Mission in Somalia (Amisom) début 2017. C'est en étroite collaboration et en langue anglaise, que les Marsouins du 5 ont manœuvré pendant quatre semaines, avec l'équipe civile US de l'African Contingency Operational Training Assistance (ACOTA) pour former 1700 soldats de l'UDPF sur les savoir-faire individuels du combattant mais aussi pour parti-

ciper à la formation des cadres de ce Battle Group. Le détachement français a montré et expliqué les gestes et techniques individuels du combattant dans les domaines aussi variés que l'armement, le tir, le secours au combat, les déplacements en groupe et en section, les règles d'engagement, la topographie et la conduite à tenir en présence d'engins explosifs improvisés. Grâce à la diversité des compétences du détachement, les forces françaises ont aussi participé à la formation des cadres des unités spécialisées du niveau du groupement tactique. Ont pris part à la cérémonie de clôture du DIO, l'ambassadeur de France en Ouganda, le général de brigade aérienne Thierry Duquenoy.

Noël Ndong

PROTECTION DE L'ENFANCE

L'UE lance la quinzaine des droits de l'Homme

Du 18 novembre au 10 décembre, l'Union européenne (UE) ouvre une campagne de communication axée essentiellement sur les droits de l'enfant avec pour objectif de susciter une prise de conscience sur la situation des enfants au Congo.

A travers ses cinq projets dédiés à la protection de l'enfance vulnérable, l'UE a programmé de nombreuses activités, dans le cadre de la quinzaine des droits de l'Homme en République du Congo. Au programme : des tables rondes, des concerts, du théâtre, des projections de films documentaires et de fiction sur la thématique des droits des enfants, ainsi que des causeries-débats. Le vernissage de l'exposition

de peintures « Dessine-moi tes droits », fruit d'un atelier organisé par les Ateliers Sahn en direction de 30 enfants pris en charge par des structures de protection de l'enfance a donné à cette rencontre une dimension riche en couleurs. Il est également prévu un concours de plaidoiries, le 8 décembre en direction des étudiants de la Faculté de droit. A l'ouverture officielle de la quinzaine, des questions relatives à l'éradication des maladies évitables et comment financer la gratuité des soins de santé pour les enfants ont été au cœur des débats. Une formation de 30 magistrats est également prévue afin de permettre aux participants d'aborder, de manière concrète, les difficultés propres à la rédaction de la

décision civile. A l'issue de la formation, les participants devront posséder une méthode de travail garante de l'efficacité de leur travail et de la qualité de leurs décisions. Il sera donc question, pour les professionnels de la protection de l'enfance, de mener une réflexion collective autour de l'application de la CIDE au Congo, faire le point sur les nombreuses avancées réalisées et surtout, lancer la réflexion sur la manière de développer de nouvelles pistes de travail en matière de protection de l'enfance au Congo, autour du thème général « Droits des enfants en République du Congo : état des lieux, actions et dispositifs en faveur de leur protection et de la promotion de leurs droits ».

Josiane Mambou Loukoula

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN JURISTE

Un projet spécialisé dans la protection de l'environnement recherche un ou une juriste engagé(e). Le ou la candidat(e) retenu(e) aura pour mission la rédaction des correspondances, l'analyse juridique et le suivi des procédures en justice sur l'ensemble du territoire national congolais.

Etre titulaire d'une licence ou d'une maîtrise en droit, avoir une expérience d'au moins deux (2) ans dans un cabinet d'avocat. CV, lettre de motivation et attestation à déposer à l'adresse :

E-mail : recrutement2016congo@gmail.com



**BP 06 Cité du Djoué
Brazzaville CONGO**

Le Bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, désire à travers le présent appel d'offres, sélectionner une agence de voyages compétente sur la place de Brazzaville qui fournira des services de voyages et activités associées au personnel de l'OMS/AFRO, consultants et partenaires gouvernementaux. Les services de voyages et activités associées attendus sont les suivants :

- Réservation de vol, billetterie ;
- Réservation d'Hôtel ;
- Evacuation sanitaire ;
- Transport terrestre ;
- Accueil et formalités de police aux frontières (Aéroport et Beach de Brazzaville).

Le cahier des charges y afférant (avec les détails techniques) est disponible jusqu'au **vendredi 2 décembre 2016, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 23** à « L'Estate, OMS-AFRO ».

Les Agences de voyages intéressées sont invitées à soumissionner.

Chaque soumission devra comporter trois (3) volets :

Le volet administratif qui comprendra les copies des documents à fournir par chaque société soumissionnaire, à savoir :

- une copie de l'extrait du Registre du commerce ;
- une copie la pièce d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- une copie de la patente de l'année en cours ;
- une copie l'attestation de non faillite
- une copie de l'attestation de moralité fiscale.
- Une copie l'identité bancaire.
- Une copie de l'accréditation IATA ;
- Une copie de l'agreement délivrée par le ministère du Tourisme du Congo.

• Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- l'expérience professionnelle et prestations similaires déjà réalisées ;
- les qualifications du personnel clé (avec CVs) qui sera mis à la disposition de l'OMS/AFRO ;

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°AFRO/029/2016

- les réponses au questionnaire technique qui fait partie intégrante de l'appel d'offres.

• Le volet financier devra comporter :

- Une pièce justificative de l'affiliation de l'agence au BSP (Bank Settlement Plan) ;
- l'indication unitaire du coût de transport pour le staff/Consultant, de la résidence/Hôtel vers l'aéroport/Beach et vice versa ;
- la justification d'une assise financière suffisante avec l'indication du chiffre d'affaire annuel de l'agence de voyages ; la production d'un document officiel est obligatoire (relevé de banque).

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe globale contenant ces trois offres devra porter la mention «Confidentiel – Sélection d'une agence de voyage pour l'OMS/AFRO», et sera déposée au plus tard lundi 5 décembre 2016 à 14h00 à l'adresse suivante :

**Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6**

**Bureau de GMC N° 129 (1er étage)
Cité du Djoué
Brazzaville – Congo**

Notes :

La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

La durée de validité de l'offre devra être 120 jours.

Toute demande de renseignements complémentaires doit être adressée à l'adresse électronique suivante : afrgoafrobids@who.int

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.



TENDER ADVERT

RwandAir is the National Carrier for the Republic of Rwanda. RwandAir mission statement is "to provide unsurpassed, safe and reliable services in air transportation, including strategically linking Rwanda with the outside world, while ensuring a fair return on investment." In line with these recent developments and expansion, RwandAir is interested in inviting qualifying bidders to participate in the following tender in RwandAir as mentioned below:

Tender no: 058/WB/10/2016 - 2017: Printing and branding services for RwandAir

For more information about these tenders: contact RwandAir website @ <http://www.rwandair.com/tenders>

Deadline for submission of bids is 18th November 2016 at 11:00 am Local time at the front desk of our Head Office located at Top Floor, Kigali International Airport.



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

www.fao.org

LA FAO ACCOMPAGNE LE MINISTÈRE DES AFFAIRES FONCIÈRES ET DU DOMAINE PUBLIC POUR UNE GOUVERNANCE RESPONSABLE DES RÉGIMES FONCIERS EN RÉPUBLIQUE DU CONGO

Owando, 17 novembre 2016 - Un atelier de formation et d'information sur les régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts a regroupé du 17 au 18 novembre 2016 plus de cent participants venant des ministères en charge des affaires foncières et du domaine public, de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, de la promotion de la femme, des mines, sans oublier les représentants des préfectures, des conseils départementaux, des mairies, de la société civile, des confessions religieuses et les propriétaires terriens. A ces participants se sont joints ceux de la FAO venus du siège à Rome, du Bureau sous régional pour l'Afrique Centrale à Libreville et du Bureau Pays situé à Brazzaville. En effet, les questions de gouvernance foncière sont au cœur des préoccupations du gouvernement du Congo dans la mesure où la gestion de la terre exige de tous les acteurs qui y sont liés, une compréhension mutuelle et commune des enjeux de développement national. Selon Monsieur Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, Ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public, le régime foncier congolais reconnaît les droits fonciers coutumiers mais à la condition qu'ils soient constatés et reconnus par l'Etat conformément à la loi n°25-2008 du 22 septembre 2008 portant régime agro-foncier qui stipule respectivement en ses articles 2 et 4 que « Toutes les terres situées au delà du périmètre urbain constituent de plein droit, le domaine rural » et que « l'Etat détient les terres du domaine rural. Il en assure l'utilisation et la mise en valeur rationnelles conformément aux plans de développement et aux programmes d'aménagement. Les terres du domaine rural sont immatriculées au nom de l'Etat ».

La gouvernance foncière pour le développement durable et la réduction de la pauvreté

En attendant l'adoption par le Parlement congolais de la nouvelle politique nationale en matière foncière, les Directives Volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale doivent être vulgarisées afin de permettre aux populations de disposer des moyens



Ouverture officielle de l'atelier à Owando. De la gauche vers la droite : Monsieur le Préfet du Département de la Cuvette, Monsieur le Ministre des Affaires foncières, Madame La Représentante de la FAO et Monsieur le Maire d'Owando.

d'existence durable, d'assurer leur stabilité sociale, leur sécurité en matière de logement, le développement rural, la protection de l'environnement ainsi que le développement économique et social durable.

Pour la représentante de la FAO au Congo, Madame Suze Percy Filippini, cet atelier, qui est processus continu de dialogue multi-acteurs sur la gouvernance responsable au Congo, devait aboutir d'une part, à l'appropriation des Directives Volontaires sur le Foncier par les acteurs et d'autre part, à un diagnostic participatif, inclusif et cohérent sur la gouvernance foncière. Elle a rappelé pendant son allocution que « dans un contexte mondial marqué par des changements et des défis globaux, la pression sur les ressources naturelles s'intensifie à un rythme exponentiel. La gouvernance foncière influence la façon dont nous utilisons et mettons en valeur les ressources naturelles, nos ressources les plus précieuses : la terre, les forêts, les pêches et les eaux. Elle est aussi l'interface de la gestion des ressources et de la capacité à promouvoir un développement

économique qui assure des conditions de vie décentes pour toutes les communautés ».

Quelles actions pour améliorer les régimes fonciers congolais applicables aux terres agricoles, aux pêches, aux mines et aux forêts ?

L'ensemble des participants venant des six Départements nord et centre du Congo (Brazzaville, Cuvette, Cuvette-Ouest, Likouala, Plateau et Sangha) ont planché sur le contenu, le développement et l'utilisation des Directives Volontaires en terme de perspectives liées au genre et à la société civile ; sur les régimes fonciers congolais applicables aux terres agricoles, aux forêts, aux pêches et aux mines et aussi sur l'examen du plan national d'affectation des terres (PNAT). Cette réflexion a été développée en vue de répondre à la question de savoir quelle utilisation faire des Directives Volontaires pour améliorer la gouvernance foncière en République du Congo ? A l'issue de ce lien établi entre les Directives Volontaires et les régimes fonciers congolais, des recommandations fortes ont été formulées par les participants. La FAO et le Ministère des Affaires Foncières et du Domaine Public ont apprécié avec satisfaction, le travail abattu par l'ensemble des participants ainsi que le compte rendu ayant sanctionné leurs travaux de groupes.

Un atelier similaire sera organisé du 23 au 24 novembre 2016 à Dolisie chef-lieu du Département du Niari et regroupera la même catégorie des participants en provenance des Départements de la Bouenza, de la Lékoumou, du Kouilou, du Niari et du Pool.

Contact :

Flore Mireille MABIKA
Chargée de communication
(+242) 05 551 58 71 / 06 511 15 95
flore.mabika@fao.org

Ce communiqué a été réalisé par le Bureau de la Représentation de la FAO au Congo
14, rue Behagle A, B.P. 972 Brazzaville / Congo
Tél : 00(242)2815441/2815544/2815786/6606 400

Facsimilé : 00(24222)2814513
Tél. Satellitaire : 00881631518213
E-mail : FAO-CG@fao.org



Remise au Ministre des documents relatifs aux directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers par Madame La Représentante de la FAO

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Arlette Soudan-Nonault dévoile sa politique aux acteurs de la ville océane

Après les départements du Niari et de Brazzaville, la ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan-Nonault, séjourne à Pointe-Noire pour présenter la politique de son ministère auprès de tous les acteurs qui opèrent dans les secteurs du tourisme et des loisirs.

C'est dans l'optique de la diversification de l'économie que la ministre du Tourisme et des loisirs a entrepris ces descentes dans les différents départements du pays, conformément aux missions qui lui sont assignées, dans le programme de société du président de la République, « La Marche vers le développement ». Dans le département de Pointe-Noire, Arlette Soudan Nonault a

Le département de Pointe-Noire, il sied de le dire, du point de vue du tourisme de vacances et de loisirs, est une zone de prédilection puisque situé au bord de l'océan atlantique et doté de plages faciles d'accès, favorables à la baignade. C'est le caractère transversal de ces secteurs qui a amené la ministre du Tourisme et des loisirs à échanger avec les opérateurs économiques évoluant dans son secteur, afin qu'ils puissent connaître les axes de son activité et quelle pourrait être leur contribution dans cette œuvre d'édification d'une véritable industrie touristique et des loisirs au Congo.

Elle a, à cette occasion, rappelé aux opérateurs économiques de Pointe Noire que le tourisme et

gouvernement va se focaliser sur la mise en œuvre de la politique de développement durable du tourisme récemment adoptée et dont le schéma directeur est en voie d'être déroulé. Le diagnostic du secteur touristique du Congo, présenté aux termes de l'élaboration de cette politique, a permis de mettre en évidence des améliorations observées ces dernières années et de relever également les insuffisances multiformes dont souffre ce secteur.

La ministre a souligné les forces du secteur du tourisme congolais qui se présentent essentiellement sur : richesse et diversité des sites soutenues par leurs potentiels naturels et culturels, la renommée mondiale de certains d'entre eux, la densité et la diversité de la forêt

tivités connexes ; position de carrefour dans la sous-région Afrique centrale.

Le secteur du tourisme relève quelques insuffisances

Au-delà des forces reconnues à ce secteur, quelques insuffisances peuvent être relevées, comme ; l'inefficacité des prestations des acteurs du secteur due à l'organisation, au manque de professionnalisme et à la méconnaissance des sites ; l'inexistence d'un guidage professionnel organisé ; la faible valorisation et/ou l'exploitation des sites touristiques existants ainsi que le potentiel éco-touristique du fleuve Congo et ses principaux affluents ; le faible niveau de participation du tourisme dans la conservation du patrimoine historique national et dans l'accroissement de la richesse nationale ; la pratique du braconnage d'occasion et l'absence du parc zoologique ; les insuffisances dans la législation et la réglementation touristique ; la faible consommation des produits touristiques congolais par les Congolais eux-mêmes.

Arlette Soudan Nonault a annoncé la mise en valeur des nouveaux sites touristiques par le gouvernement, avec le concours des partenaires privés. Ceci, a-t-elle dit, augmentera les flux touristiques des zones protégées telles que la Réserve de biosphère de Dimonika et la Réserve naturelle de Tchimpounga. Les principales attractions « Nature » de cette zone sont : les gorges de Diosso, le littoral et ses plages, le site du Bas-kouilou et le parc national de Konkouati-Douli. Les principales attractions culturelles de cette zone sud sont ; le port de Loango, le musée régional de Ma Loango de Diosso, la gare ferroviaire de Pointe-Noire ainsi que plusieurs festivals locaux et internationaux qui complètent la valeur ajoutée de cette zone : festival kimoko, Fief, Maspo, Ftec et Insangui Ndjindji.

Enfin, la ministre a évoqué aussi le deuxième secteur de son département à savoir : les loisirs. La politique de ce secteur sera orientée, essentiellement, vers : la création des industries de loisirs, pourvoyeuses d'emplois décents et durables à soutenir, à travers l'organisation du service public de l'industrie des loisirs, la formalisation de la pratique des activités de loisirs et l'animation efficace des centres et parcs de loisirs existants ou à créer ; la généralisation de l'accès du plus grand nombre aux loisirs sains, à moindre coût et sécurisés ; la création de structures de formation qualifiante dans les métiers des loisirs.

La mise en œuvre de ces problématiques avec la contribution des différents partenaires locaux et étrangers constituent les attentes essentielles de ce secteur. Elle a ajouté que la création des parcs d'attraction, de salles de loisirs en milieu hospitalier, au profit des enfants et des personnes de troisième âge et d'aires de loisirs dans les écoles maternelles ainsi que l'amélioration de l'organisation des colonies de vacances pour enfants, constituent quelques-unes des actions que le gouvernement se propose de réaliser à très court terme, la matérialisation parfaite de cette action est le parc de Noël que va organiser son ministère dans quelques jours à Brazzaville. « Au travers les municipalisations accélérées, nous avons aujourd'hui tous les outils nécessaires, tous les agréments, tous les ingrédients qui permettent de prendre la destination Congo. Quels sont ces outils ? Nous avons l'accessibilité, la classification hôtelière, la catégorisation. Parce que nous avons beaucoup des lieux d'hébergement, mais il faut catégoriser tout ça. Aujourd'hui, j'ai besoin de vous, parce que c'est un travail qui va se faire avec le secteur privé », a conclu la ministre.

Bruno Okokana



Madame la ministre entourée des Préfets de Pointe-Noire à sa droite et du Kouilou à sa gauche

tenu respectivement des séances de travail avec les autorités locales, ainsi qu'avec les directeurs départementaux du tourisme et des loisirs. Comme au Niari et à Brazzaville, elle a échangé directement avec le président de la chambre de commerce, les opérateurs économiques notamment les directeurs des hôtels, restaurants et agences de voyage, en présence des autorités locales.

les loisirs ne peuvent se développer et être performants qu'avec l'appui et l'accompagnement de nombreux autres secteurs. C'est pourquoi, au cours des cinq années à venir, le gouvernement envisage de mettre en place et de dérouler, de façon soutenue et durable des politiques ambitieuses dans ces deux secteurs. Concernant particulièrement le secteur du tourisme, l'action du

équatoriale, l'envergure du fleuve Congo ; hospitalité des populations environnantes ; existence de plusieurs infrastructures de base attenantes aux sites ; implication progressive des investisseurs étrangers dans les domaines de l'hôtellerie et de restauration ; perception du tourisme comme moyen de lutte contre l'exode rural par la création d'emplois et le développement des ac-

Une délégation de la CICOS visite le musée d'art Galerie du Congo

En séjour de travail au Congo, la délégation de la Conférence internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha (CICOS) conduite par sa secrétaire générale, Enaw Judith, a visité le 24 novembre, le musée d'art Galerie du Congo.

Au terme de cette visite, la secrétaire générale de la Cicos a déclaré être venue pour savoir exactement son contenu, ce qu'on y trouve et surtout, l'histoire que ce lieu raconte et la place qu'il occupe



Judith Enaw et suite visitant le musée des Dépêches de Brazzaville vis-à-vis des différentes cultures au niveau du Bassin du Congo.

« J'ai découvert la similitude dans les cultures du peuple du Bassin du Congo et peut-être des peuples d'Afrique, parce qu'il y a des choses que j'ai vues que vous allez voir chez moi au Cameroun. Vraiment, j'ai été impressionnée de voir que les gens se sont mis au travail et ont collectionné tous les objets d'art de cette envergure qu'on a vus aujourd'hui. », a-t-elle signifié.

A la question de savoir s'il y a un musée de ce genre dans son pays, la secrétaire générale de la Cicos a répondu : « Oui, on a des musées mais pas comme celui du Bassin du Congo que nous venons de visiter. » Enaw Judith et sa suite ont promis revenir visiter le musée d'art Galerie du Bassin du Congo.

Jean Jacques Koubemba

galerie CONGO Musée du Bassin du Congo

Présente l'exposition photo vente

du 4 novembre au 10 décembre 2016 REGARD SUR BRAZZA

Avec

LE COLLECTIF GÉNÉRATION ELILI

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

104 Rue B4 Boulevard Denis Sassou Nguesso Immeuble les Imprimeries - N°10 dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

(+242) 06 666 7065 / 05 785 6570



INTERNET.ORG

RESTE CONNECTÉ SUR
FACEBOOK ET MESSENGER
MÊME SANS CRÉDIT

m.facebook.com

AG Partners



SANTÉ

Vulgarisation des examens visant à détecter des maladies congénitales chez l'enfant

La drépanocytose, le déficit en glucose-6 déshydrogénase et l'hypothyroïdie congénitale sont les trois maladies qui seront dépistées en RDC à la naissance de l'enfant à partir du mois de janvier de l'année prochaine.

Le dépistage de ces trois maladies congénitales est le fruit du partenariat signé depuis le mois d'août de l'année en cours entre le ministère de la Santé publique représenté par le ministre de tutelle le Dr Félix Kabange Numbi et la société wallonne Zentech représentée par son directeur général Alain Bosseloir.

Avant le démarrage proprement dit de ce projet de dépistage de ces trois maladies congénitales de l'enfance, Zentech a prévu une série de journées d'information et de vulgarisation de ces examens visant à détecter ces pathologies congénitales.

Les prestataires de soins de santé sont la première cible à bénéficier de cette sensibilisation. C'est dans ce cadre que les médecins et les infirmiers de l'hôpital Ngaliema ont suivi avec attention au cours d'une séance d'information l'exposé du médecin directeur de la pédiatrie de Kalembelembe, le Dr Akele, sur les trois maladies et l'importance du dépistage précoce pour une bonne prise en charge. Ces trois maladies, laisse-t-elle entendre, existent en RDC mais on ignore encore leur impact sur la santé de l'enfant à la suite du manque d'études.

En plus, le dépistage de ces maladies coûte cher et, par conséquent, ces examens ne sont pas à la portée de tout le monde. « Or, le dépistage et la prise en charge précoces de ces pathologies per-



Une vue des orateurs à la séance d'information de Zentech

mettront à l'enfant de grandir normalement et d'éviter certaines conséquences graves qui pourraient entraîner même la mort... », a dit le Dr Akele.

Tout au long de son exposé, le Dr Akele a expliqué les symptômes, les complications, le dépistage et la prise en charge de ces trois maladies. Auparavant, le directeur du cabinet du ministre de la Santé publique, le Dr Faustin Chengé, a rappelé que la RDC est l'un des pays à forte mortalité infantile. Selon l'enquête démographique et de santé, cette mortalité s'élevait à 148 décès pour mille naissances vivantes en 2007 et 104 pour 1000 en 2013-2014. Ces maladies ignorées pèsent sur la mortalité néo-natale. Voilà pourquoi, dira-t-il, le ministre de la Santé publique a signé ce protocole d'accord avec Zentech.

La part de la mortalité néo-natale représentée à elle seule 58%. Il y a des mala-

dies connues telles que le paludisme, les infections respiratoires aiguës, la pneumonie qui aggravent la mortalité infantile. Cependant, il y a aussi des maladies congénitales méconnues, notamment les trois pathologies qui feront l'objet bientôt d'un dépistage dès la naissance. Ce qui justifie l'importance du partenariat signé entre le ministère de la Santé publique et la société Zentech. Pour sa part, l'attaché de presse du ministre de la Santé publique, Claudel Tshikamba, a présenté la société Wallonne. Créée en 2001, Zentech s'est spécialisé dans la production et la distribution des trousses (intra-veineuse directe) IVD ainsi que des tests rapides. Parlant du coût de ces trois examens, Claudel Tshikamba laisse entendre que le montant sera à la portée de toutes les bourses. Les trois examens ne dépasseront pas 10\$.

Aline Nzuzi

Peine légèrement réduite en appel pour Lumuinadio

L'an dernier, le jeune Congolais fit la Une des médias après avoir massacré à coups de pelle et de pierre son oncle à Rome.

Les juges de la Cour d'appel de Rome ont fait preuve d'un peu de clémence mardi à l'égard de Valéry Mbanu Lumuinadio. Jeune homme bien intégré dans la diaspora, le jeune homme s'acharna en mai dernier contre son oncle Lusikina Ndomingiedi, avec qui il vivait mais dans une atmosphère de tension. Après la énième dispute, l'oncle persistant à demander au neveu de délaissier les voies de bohème, Valéry ne put contenir sa rage. Il se saisit d'une pelle, puis d'une grosse pierre pour affronter son oncle, un boxeur de bonne constitution pourtant. C'est à l'hôpital qu'il devait rendre l'âme le 4 mai 2015.

Les carabinieri italiens organisèrent une chasse à l'homme pour bloquer le jeune homme dans une maison abandonnée des environs de Tivoli, banlieue montagneuse du nord-est de Rome. En pleurs, il expliqua aux forces de l'ordre qu'il n'avait pu supporter ce qu'il considérait comme une série de trop graves humiliations ; qu'il regrettait son geste, son oncle étant aussi son principal parent en Italie.

Cela a-t-il aidé les juges à faire preuve d'un peu de clémence dans le jugement définitif et en appel mardi ? Tout est-il que les 16 ans de prison ferme qui lui furent infligés l'an dernier au cours d'un procès rapide, ont été ramenés à 14 ans et 8 mois de réclusion. La justice a visiblement tenu compte du jeune âge de la victime dont le sort a divisé la diaspora l'an dernier. D'aucuns rapportant que Valéry avait plusieurs fois accusé son oncle d'être à l'origine de ses problèmes de travail et d'addiction, à cause de sa sorcellerie. Classique. Du déjà vu, mais pas forcément en Europe.

Lucien Mpama

PARTENARIAT

L'UE pour une coopération constructive entre le gouvernement et l'opposition

Dans un message publié sur son site Internet, l'Union européenne (UE) déclare apporter son soutien aux évêques catholiques dans leur démarche auprès des opposants du Rassemblement.

C'est le 23 novembre que l'UE a finalement pris acte de la nomination, le 17 novembre, par le président Joseph Kabila dans le cadre des accords issus du dialogue politique du 18 octobre dernier, de Samy Badibanga au poste de Premier ministre en RDC. C'était par le biais d'un communiqué posté sur le site Internet de son département de l'Action extérieure. Ce texte donne le point de vue de l'institution européenne en rapport avec la poursuite du processus démocratique en RDC à la lumière du dernier accord issu du dialogue de la Cité de l'Union africaine. « La nomination d'un nouveau Premier ministre et la mise en place d'un nouveau gouvernement en RDC viennent à un moment critique à quelques semaines de l'échéance constitutionnelle du 19 décembre », fait observer l'UE dans son communiqué avant de dire ce qu'elle pense être les priorités du nouveau promu. Ce dernier, à en croire l'UE, aura comme « responsabilité première » de « réunir les conditions pour la tenue d'élections apaisées, crédibles et transparentes, conformé-

ment aux principes énoncés dans la Constitution et en accord avec la résolution 2277 du Conseil de sécurité des Nations unies ».

Tout en prenant acte de la nomination de Samy Badibanga, l'UE a déclaré soutenir les consultations qu'amorcent ces derniers temps les évêques catholiques aux fins de parvenir à un consensus plus large intégrant les membres du Rassemblement. « L'Union européenne soutient pleinement l'action en cours de la Conférence épiscopale nationale du Congo qui contribue à forger un consensus indispensable et large sur base de l'accord du 18 octobre. Il est essentiel que le gouvernement et l'opposition coopèrent constructivement », mentionne le même communiqué alors que le Rassemblement continue de réclamer la tenue d'un nouveau dialogue plus inclusif. Enfin, intervenant sur les récentes restrictions contre certains médias tant nationaux qu'étrangers, l'UE a relevé le caractère essentiel d'un climat politique apaisé sans entraves aux libertés d'expression et d'association. « Les récentes restrictions contre des médias doivent être levées immédiatement », a tranché l'UE dans son communiqué.

Alain Diasso

INSTABILITÉ DU CADRE MACRO-ÉCONOMIQUE

Les deux craintes du secteur privé

Si les tendances alarmistes persistent au niveau des principaux paramètres, la RDC court le risque de connaître une pénurie des devises étrangères. Dans la foulée, le secteur privé évoque une autre inquiétude : le financement des élections. La grande question tient davantage sur son mode de financement pour éviter une éventuelle expansion des dépenses publiques.

À Kinshasa comme à l'intérieur de la RDC, la pression sur les principaux indicateurs du cadre macro-économique depuis le dernier trimestre de 2015 continue à inquiéter les milieux des affaires. Après avoir été habitué à une stabilité ininterrompue du cadre macro-économique ces cinq dernières années, la surchauffe du marché de change et la montée de l'inflation représentent une véritable menace pour l'économie du pays. Dans une analyse pointue de la conjoncture économique, la Fédération des entreprises du Congo (FEC) tire la conclusion d'une incapacité à résorber la crise actuelle par les seules 28 mesures urgentes. « Après plus de dix mois de mise

en œuvre, la situation ne s'est pas améliorée », a-t-elle signifié. Au contraire, la FEC note avec amertume une baisse des prévisions de croissance et des réserves officielles de change. Au-delà, d'autres indicateurs jadis maîtrisés ont connu une montée en flèche, notamment l'inflation, le taux de change, le taux directeur de la Banque centrale du Congo et le taux de coefficient des réserves obligatoires des banques commerciales.

Mais le constat le plus inquiétant est la pénurie des devises étrangères et la dépréciation de la monnaie locale. Cette situation va contribuer à presser la capacité de la RDC à importer de façon durable des biens de base. L'inflation est en train de monter, met-elle en garde. La situation n'ira pas mieux avec les tensions politiques et les perspectives de reprise économique encore floues. Déjà, la croissance du PIB est passée de 6,9% en 2015 à 5,3% en mars 2016 et 4,3% (projection octobre 2016). L'architecture même de l'économie nationale est en train de changer, avec une progression plus rapide des secteurs secondaires et tertiaires au détriment

du secteur primaire qui contribue de moins en moins à la croissance économique.

Pour faire face à cette situation explosive, la FEC a jugé indispensable que le gouvernement prenne des mesures urgentes et structurelles. Dans l'urgence, il y a les efforts pour contenir le taux de change et stabiliser les prix intérieurs. Cela exigera que le gouvernement recoure exclusivement aux financements extérieurs et autres dons. De même, d'autres mesures s'imposent comme la réduction du train de vie de l'État, la suppression de la TVA dans les secteurs miniers et pétroliers, voire au-delà sur les produits de première nécessité. Il faut rassurer le secteur privé, au besoin par des mesures exceptionnelles comme un moratoire de trois mois sur le contrôle fiscal, douanier et des recettes non fiscales et économiques, à ajouté la FEC. Des mesures structurelles sont également attendues pour stimuler l'investissement dans les secteurs prometteurs comme l'agriculture, améliorer la desserte énergétique et faciliter l'accès des PME aux marchés de la sous-traitance.

Laurent Essolomwa

CRISE POLITIQUE EN RDC

La VSV exhorte au respect de la Constitution et à un large consensus

Pour cette ONG, ce geste de la part du chef de l'État permettra la prévention des violations massives des droits de l'Homme ainsi que des élections paisibles et apaisées.

Dans un point de presse tenu le 24 novembre à son nouveau siège, rue Bongandanga, dans la commune de Kasa-Vubu par son directeur exécutif Rostin Manketa Nkuahata, la Voix des sans-voix pour les droits de l'Homme (VSV) a invité le chef de l'État, Joseph Kabila, à prévenir les violations massives des droits de l'Homme. Cette ONG attend du président de la République « d'œuvrer pour le respect effectif de la Constitution et un large consensus pour les élections crédibles et apaisées ». Faisant le tour d'horizon de l'actualité dans le pays, la VSV a alerté dans sa communication que si la situation politique en RDC restait dans son état actuel, elle va indubitablement conduire à des violations massives des droits de l'homme avant et après le 19 décembre 2016 et plongera le pays dans un chaos aux conséquences énormes. Il s'agit, selon l'ONG, de la dictature, avec la restriction de l'espace politique et la confiscation des libertés publiques actuellement observées à Kinshasa et dans d'autres villes de



Le directeur exécutif de la VSV, Rostin Manketa, et la directrice adjointe, Laurette Misenga, lors du point de presse. photo Adiac

la RDC. « En vue de prévenir cet état des choses, la VSV attire pour la énième fois l'attention de tous les acteurs politiques de la majorité au pouvoir d'œuvrer réellement pour la paix et la concorde nationale dans leurs discours », a souligné cette ONG.

Remise en question de l'héritage de Sun City

Dans une lecture faite de la dernière adresse du chef de l'État à la Nation, la VSV a dit constater le durcissement de ton vis-à-vis de l'opposition politique et de la communauté internationale. Cette association a aussi noté, s'agissant du bilan des quinze ans du pouvoir de Joseph Kabila à la tête de la RDC, que ce dernier a, à ses premières années, travaillé effec-

tivement pour la stabilité du pays. Mais la VSV regrette qu'à ce jour, le président de la République soit en train de remettre lui-même cet héritage en question, à travers entre autres le durcissement de ton dont l'ONG a fait allusion. « Quoique le Rassemblement des forces politiques et sociales dise avec ses nombreux préalables concernant un dialogue plus inclusif, il appartenait et il appartient au président de la République de poursuivre les efforts pour le dialogue et non de préférer des menaces », a rappelé cette ONG pour qui le chef de l'État et les autres animateurs des institutions de la République, la Cénie y comprise, devraient être plus demandeurs du dialogue plus inclusif et d'un large consensus

pour n'avoir pas pu organiser ou faciliter l'organisation des élections dans le délai constitutionnel. Aussi l'ONG soutient-elle la démarche de la Conférence nationale épiscopale du Congo (Céncó) pour un dialogue inclusif. Elle invite, à cet effet, les autorités congolaises à saisir cette occasion afin de parvenir à un large consensus pour l'organisation des élections réellement apaisées et crédibles qui épargneraient la RDC des violations massives des droits de l'Homme.

Nomination de Samy Badibanga, le problème est resté intact

Pour la VSV, la récente nomination de Samy Badibanga au poste de Premier ministre n'apportera aucune solution à la crise actuelle en RDC, les positions des uns et des autres demeurent en l'état actuel. À en croire cette ONG, la solution à la crise en RDC devra nécessairement passer par la prise en compte des critères objectifs et non des offres des postes juteux au gouvernement, dans les entreprises et les établissements publics. « Il est plus que temps de tenir compte et de l'accord politique de la Cité de l'Union africaine (UA) et de la feuille de route du Rassemblement en amendant les deux documents sur les points qui fâchent ou qui énervent la Constitution du pays », a conseillé la VSV qui note

que contrairement à ce qu'a dit le chef de l'État, la Constitution du pays n'a jamais été respectée dans toutes ses dispositions et risque de ne pas être totalement respectée si après le 19 décembre 2016, le président de la République restait en fonction sur la base du seul accord de la cité de l'UA.

La VSV a également appelé le Rassemblement à être à l'écoute des autres, y compris du président de la République et sa famille politique « en mettant un peu d'eau dans son vin et en évitant de donner l'impression d'être à la base du blocage éloignant ainsi toute perspective de parvenir à un large consensus conformément à la démarche de la Céncó ». L'ONG a également dénoncé la confiscation par le pouvoir des libertés publiques et la coupure prolongée du signal de Radio France international (RFI). Après cette lecture, la VSV exhorte le chef de l'État à respecter et à faire respecter la Constitution dans toutes ses dispositions, à lever l'interdiction illégale des manifestations publiques au risque d'accroître les frustrations susceptibles d'exploser un jour, de décriper effectivement le climat politique, en libérant tous les prisonniers politiques et d'opinion et à rétablir le signal de RFI.

Lucien Dianzenza

GENRE

Lancement de la campagne «16 jours d'activismes» contre les violences faites à la femme

Cette campagne placée sur le thème «Mobiliser des ressources pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles» est lancée ce mercredi à l'hôtel Beatrice dans la commune de la Gombe en présence des différentes personnalités politico-sociales du pays, des ambassadeurs et chefs des missions diplomatiques, des agences des systèmes des Nations unies et des organisations de la société civile.

Les 16 jours d'activisme courent du 25 novembre au 10 décembre, date de la déclaration des droits de l'homme. En prévision de cette commémoration, un briefing a été organisé le 23 novembre à l'intention des journalistes dans la salle polyvalente Marie-Ange Lukiana. Au cours de cette journée, les différents orateurs ont, tout en circonscrivant les contours de cette commémoration, relevé les efforts que le gouvernement de la RDC déploie pour lutter contre ce fléau tout en reconnaissant des défis qui doivent être surmontés pour réduire ou encore mieux éliminer les violences faites à la femme. Le chargé des programmes femmes, paix et sécurité basés sur le genre à l'ONU Femmes, Jules Mulumbi, a félicité le gouvernement pour ses efforts dans la lutte contre les violences faites à la femme et la jeune fille. C'est le cas, dit-il, de la loi sur le Code de la famille. Mais à côté de ces avancées, il y a des obstacles à surmonter.

Les 16 jours d'activismes, laisse-t-il entendre, sont placés sous la campagne «Oranger les quartiers». Elle incite tous les pays à atteindre cinq buts par rap-

port aux objectifs du millénaire pour le développement. Pour sa part, le représentant de l'ONU Femme est revenu sur la campagne «We for she» menée depuis 2014 par son institution.

Cette campagne veut tout simplement faire promouvoir le droit de la femme. Elle considère les hommes comme les partenaires de défense des droits de la femme. « La RDC est partie prenante dans cette campagne qui s'engage à défendre les droits de la femme dans six branches dont l'éducation, la violence, la politique, le travail, la santé et l'identité », explique-t-il.

Les innovations apportées au Code de la famille qui a été promulgué par le chef de l'État, le 18 juillet 2016, ont constitué l'essentiel de la communication d'Annie Kenda Bakajika, chef de service du secrétariat permanent du Conseil national des femmes au ministère de la Femme, Famille et Enfant. Plusieurs innovations ont été apportées à ce Code révisé notamment sur des dispositions relatives à la nationalité, à la personne, à la famille et à la succession et aux libéralités. « Les innovations apportées à ce Code sont salvatrices », indique Annie Kenda. Notons que la révision du Code de la famille est une réponse aux impératifs de l'heure, eu égard aux différents lobbyings et plaidoyers pour la promotion des droits de la femme. La RDC, qui a signé plusieurs documents internationaux et régionaux promouvant les droits de la femme, devrait donc réviser son Code de la famille pour être aux pas de l'évolution.

Aline Nzuzi

COMMUNICATION

Plus de 90 % des Congolais familiarisés avec les publicités en ligne

Le résultat de l'étude du cabinet Target confirme la place de plus en plus importante du numérique au sein de la société congolaise. Si la montée de l'utilisation d'Internet à Kinshasa et dans quelques grandes villes de la RDC ne faisait déjà plus l'ombre d'un doute, le principal enseignement de cette étude est la possibilité de faire de la toile un outil de marketing plutôt agressif.

À la question « voyez-vous des publicités en ligne lorsque vous surfez sur Internet ou les réseaux sociaux ? », 92 % des personnes interrogées ont répondu « oui ». Mais que sait-on vraiment sur l'échantillon ? D'abord, il s'agit de 500 personnes âgées de 18 à 45 ans et plus. On y trouve près de 70 % d'hommes, le reste étant constitué des femmes. Pour collecter les données, les enquêteurs ont appliqué le questionnaire auto-administré via Internet. Enfin, et c'est le plus important, les personnes interrogées viennent des quatre coins du pays : Bukavu, Goma, Kinshasa, Kisangani, Lubumbashi, Matadi et Mbuji-Mayi. Dans le lot, l'on retrouve les trois villes les plus riches du pays, en l'occurrence la capitale Kinshasa, Lubumbashi dans le Haut-Katanga et Matadi dans le Kongo Central. « L'intérêt de l'étude intervient dans la seconde question des enquêteurs : « quelle est votre opinion globale sur les publicités diffusées en ligne ? ». Surprise, 54 % des personnes interrogées pensent qu'elles sont « très instructives sur les caractéristiques des marques et produits ». Pour 15 %, « elles détendent surtout lorsqu'on surfe sur le web ou les réseaux sociaux ». Et pour le reste, 12 % affirment ne pas toujours « comprendre les messages qui sont diffusés », 10 % disent que « les publicités en ligne encombrant et dérangent », et les 10% restants les jugent « monotones ». Alors que révèlent ces chiffres ? Selon l'auteur de l'étude, le cabinet Target di-

rigé par Serge Mumbu, son general manager, le numérique ou digital (avec les mains) est bien une réalité en RDC. Le cabinet s'est intéressé à un domaine qui manque cruellement d'étude malgré une activité publicitaire en ligne plutôt active. « L'étude sur la communication digitale que nous venons de réaliser va aider les entreprises, les annonceurs et les agences de communication à optimiser leurs communications sur le net », a-t-il dit.

Belles perspectives d'avenir pour le numérique

Même sans une profonde étude de marché, il serait une erreur de minimiser la capacité du numérique à contribuer à la croissance du PIB de la RDC, surtout avec l'arrivée de la fibre optique qui rajoute la vitesse et la qualité. Ces dernières années, l'environnement des affaires a bien évolué en RDC. Profitant d'une stabilité ininterrompue du cadre macro-économique avant les pressions inflationnistes de fin 2015 à ce jour, les entreprises internationales ont commencé à revenir dans le pays. Et elles ont besoin d'Internet à haut débit pour rester en contact avec leurs continents d'origine. D'où la splendide opportunité pour beaucoup d'experts du domaine qui ont affirmé à notre micro avoir commencé à proposer leur expertise. L'enjeu du numérique devient économique, dépassant ainsi le seul cadre de l'informatique. En définitive, le numérique est bien un outil à la portée du pays et des entreprises. Dans un territoire aussi vaste, cette nouvelle technologie favorise l'interconnexion entre un point central X et plusieurs autres points disséminés dans les provinces. Dans les efforts de modernisation de la façon de travailler, l'État peut investir dans l'interconnexion de l'ensemble de ses services. De même, le gouvernement peut monter tout un réseau interministériel sécurisé et promouvoir même des réunions, etc. Et la liste n'est pas exhaustive.

Laurent Essolomwa

TOURISME

La capitale économique aura bientôt ses bureaux d'information touristique

En séjour de travail à Pointe-Noire, la ministre du Tourisme et des loisirs, Arlette Soudan-Nonault a visité les lieux où seront implantés les bureaux d'information touristique (BIT) du ministère, notamment à l'aéroport international Antonio Agostino Neto de la ville océane.

Après l'implantation des BIT à l'aéroport international de Maya-Maya à Brazzaville, Arlette Soudan Nonault a entamé la deuxième démarche auprès d'Aéroport du Congo (Aérco) partenaire du ministère, dans le cadre de l'implantation des (BIT) à l'aéroport international Antonio Agostino Neto de Pointe-Noire.

Reçu par le directeur général de Aérco, la ministre a expliqué la démarche de son département. « Nous sommes en train de visiter les différents locaux qu'on va nous proposer (et qui pourront être dans un futur proche à l'ouverture de cet aéroport) pour implanter les bureaux du BIT de Pointe-Noire à l'image de ce qui existe à Brazzaville. Dans cet élan, nous allons créer des emplois jeunes entre 18 et 35 ans. Parallèlement à cela, nous formons les jeunes à ce métier de conseiller en tourisme ».

Pour Arlette Soudan-Nonault, l'implantation de ces BIT est importante voire

vitale pour le Congo. Parce que, lorsque les gens voyagent (que ce soit le tourisme local ou extérieur) ils cherchent un point d'information, naturellement là où l'on peut se loger si l'on n'a pas fait de réservation ; de même que des orientations pour les envoyer vers les agences de voyage.

Recevant la ministre du Tourisme et des loisirs, le patron d'Aérco a affirmé sa volonté à continuer d'accompagner le dynamisme de madame Arlette Soudan-Nonault, mais d'accompagner aussi cette ambition de la destination Congo. Il lui a demandé de choisir les lieux où elle voudra que soient implantés les BIT « Nous sommes en train de développer un nouveau site Internet sur nos aéroports. Il y aura un lien qui permettra de relier le site internet Aérco de Pointe-Noire et de



La ministre du Tourisme et des loisirs avec le directeur général d'Aérco dans le hall de l'aéroport Antonio Agostino Neto

Brazzaville avec votre site internet de manière qu'on se communique par on-line », a-t-il déclaré.

Le directeur général d'Aérco a aussi félicité les équipes des BIT de Brazzaville parce que les comptoirs sont toujours actifs. « Les aéroports sont des vitrines du pays. Au-delà d'une porte d'entrée ou de sortie, c'est aussi un lieu de vie, parce que Pointe-Noire, est un aéroport de centre-ville. Autour de l'aéroport bien des ressortissants ponténégrins pourront venir visiter ces futurs bureaux d'information touristique à l'aéroport », a-t-il conclu.

Notons que le ministère du Tourisme et des loisirs va continuer cette politique d'implantation et d'ouverture au travers des différents aéroports que dispose le pays, des lieux d'accueils, d'entrée et de sortie. Après Pointe-Noire la prochaine destination est Dolisie la troisième ville du Congo située dans le département du Niari, puis Ouesso dans le département de la Sangha. Le ministère implantera aussi les BIT au Beach de Brazzaville.

Après la visite du futur lieu d'implantation des BIT de l'aéroport de Pointe-Noire, la ministre du Tourisme et des loisirs a visité les directions départementales sous tutelle.

Ces visites ont été suivies d'une séance de travail avec les cadres et agents relevant de ces directions.

Bruno Okokana

SANTÉ

Campagne de fermeture des cabinets médicaux illégaux

La campagne a été lancée officiellement le 24 novembre par le préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, en présence du Pr Donatien Moukassa, Jean Pierre Michel Dzondault, respectivement directeur de cabinet de la ministre de la Santé et de la Population, directeur départemental de la Santé à Pointe-Noire, des représentants du système sanitaire de ce département, des chefs de quartiers et des invités.



Une vue des participants

Dans son mot de circonstance, le préfet de Pointe-Noire a rappelé que la santé est une préoccupation constante inscrite dans le programme de société du président de la République et de son gouvernement. « La santé représente l'urgence des temps présents, les actions multiformes sont déployées par le gouvernement en vue de renforcer l'intégration du secteur privé de la santé dans le système sanitaire national à l'instar du financement basé sur les performances à travers les quelques structures sanitaires privées du département de Pointe-Noire qui bénéficient d'un appui technique et financier. De même, il convient d'assainir ce secteur en se débarrassant des structures sanitaires qui mettent en danger la santé d'autrui et n'obéissent pas à la réglementation en vigueur », a-t-il déclaré.

Pour sa part, le directeur départemental de la San-

té de Pointe-Noire a signifié que la ville compte près de 505 formations sanitaires privées. L'importance de l'implication du secteur sanitaire privé dans le système de santé n'est plus à démontrer dans la couverture sanitaire de la population. Toutefois, de nombreux faits de mise en danger de la vie de la population sont enregistrés dans certaines structures sanitaires privées. « Le phénomène des corps en dépôt constaté dans les hôpitaux de la ville prend des proportions inquiétantes, ainsi des nombreux cas d'anémies sévères avec pour conséquence l'augmentation des produits sanguins. Le nombre des décès à la morgue municipale en provenance des structures sanitaires privées est supérieur à celui enregistré dans les formations sanitaires publiques de la place. Donner la mort à une personne expose l'agent de santé à des responsabilités civiles et pénales. Au risque d'être complice de ce drame, nous prenons la décision courageuse en vue de mettre un terme à cette situation. La loi reste au dessus de tous, nul n'est censé l'ignorer », a indiqué Jean Pierre Michel Dzondault

Selon Richard Bilekot, inspecteur général de la Santé, la ville de Pointe-Noire est reconnue pour la prolifération anarchique des cabinets médicaux privés, une majorité de ces structures sanitaires sont tenues par des étrangers qui ne disposent pas d'autorisation d'exercer car ils ne sont pas en règle du point de vue administratif. « Ces faits relèvent de l'exercice illégal de la profession de la santé. Dans les hôpitaux publics, de nombreux patients viennent en situation délicate avec des complications; d'autres viennent déjà décédés et cela explique la mise en danger de la vie d'autrui », a-t-il martelé. Rappels que cette opération a débuté en septembre dernier à Brazzaville. La fermeture des centres de santé illégaux obéit conformément à la circulaire n°0027/MSP/CAB/IGS-16 du 16 juillet 2016.

Séverin Ibara

FESTIVAL NDJAMVI

Je'hf Biyeri défend la musique congolaise à la 10^e édition

Le rappeur congolais va représenter le Congo à ce grand rendez-vous culturel qui se déroule du 23 au 27 novembre à Ndjama et Koumra au Tchad.



Le rappeur Je'hf Biyeri / Crédit photo «DR»

Le festival se tient sur le thème « Musique et citoyenneté ». Il regroupe les artistes musiciens du Congo, du Cameroun, de la République centrafricaine et du Tchad. Les spectacles ont lieu au village artistique à Ndjama du 23 au 26 novembre pour se poursuivre à Koumra dans la région de Mandoul du 26 au 27 novembre. Afin de récompenser les artistes pour le travail abattu sur le plan musical, des différents prix et des trophées seront décernés aux méritants dans trois catégories, à savoir la world musique, la musique arabophone, le hip-hop et les jeunes talents.

Je'hf Biyeri, qui va défendre les couleurs nationales à ce festival après Brice Mizingou en 2012, joue le 25 novembre à l'Institut français du Tchad lors du concert dédié aux partenaires mais également à la cérémonie de remise des prix à Selesao, et à celle de la remise du ciseau d'or à Koumra, le 27 novembre, avant de clôturer avec un concert géant le 28 novembre à Koumra. De père et mère chantres, Je'hf Biyeri commence la musique dès le bas âge à l'école primaire où il chante et fait le théâtre. Père du rap Mboka Mboka, c'est-à-dire un rap qui s'inspire des chants populaires (folk), des rythmes traditionnels, bref un concept innovant de faire le rap dit du village.

Créé en 2007 sous l'appellation Festival de musique, d'assainissement et d'animation populaire, le Festival NdjamVi est aujourd'hui l'un des plus grands rendez-vous musical et culturel au Tchad par sa régularité. Il a ouvert sa programmation depuis 2010 aux artistes de la sous-région et du continent. Aujourd'hui, le festival NdjamVi se veut être un vecteur de rencontres professionnelles qui associe la formation, l'éducation et la sensibilisation des acteurs dans leurs diversités multiraciales et multidimensionnelles.

Hervé Brice Mampouya

MOTS FLÉCHÉS N°128

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

SUDOKU N°128

HOMO SAPIENS		OBSTINATION		ILS TIENNENT BOUTIQUE		BLÉ CHILIEN		CONTESTÉE		LOURD D'ESPRIT		PRINCE TROYEN, HÉROS DE VIRGILE
GROGGY		DIVISION DE MOIS ANTIQUE		RÉSERVISTE				BAC À LÉGUMES		(QU'IL) PARIÁT		
						DÉCAPITÉE						
						IL PASSE À STRASBOURG						
APPORT DE VÉHICULES												
ÉTUDIE LES PIERRES												
BIEN PROPRE				ELLE ARRIVE APRÈS LE DERNIER QUARTIER				DIVERTIT				
BEAU PARLEUR								CHAMBRE DE COMMERCE				
						MUETTE						
						PART DANS TOUS LES SENS						ÉTENDUE PLEINE DE GALETS
MISE AU VENT		GROSSIERS		GRUPE FERMÉ						NEPTUNIUM		
				PÉRIODES SANS FIN						NETTOYAGE RAPIDE		
						DÉBUT SUR UNE PLAQUE		ANCIENNE VILLE DE MÉSOPOTAMIE			RÉGION DE BRETAGNE	
								DIASTASE				
ÉTENDU	ANONYME							LIEU DE PAIX				
	DONNER L'ALARME							SOUS-OFFICIER				
						BALANÇER UN GRAND COUP						
						VIEILLE						
LIEUTENANT				LOUPÉE						BRANCHE DU BOIS D'UN CERF		
CRÉER UN TROUBLE				DURÉE D'UNE RÉVOLUTION						TROUÉS		
								TRAVAILLA AU PRÉ EN JUIN				
AVOUE SON DÉSAVEU						DUR RUM POUR LE RHUME						IL DÉPASSE DE LA TÊTE
EXAMEN APRÈS LE BAC						ENTRE LUI ET MOI						
				BOIT DU LAIT						BIEN FONDÉ		
				COMME UT								
IRRIGUAIT		ÉLÉMENT DE JEU DE HASARD				ELLE NE PÈSE PAS LOURD				GROS OCAMION		
								FIL DE COCON				

>FACILE

6			5					4
	4	8		3		5		
1	3				7	8	2	9
7	2					9	1	
9								2
	6	1					5	7
3	9	6	7				4	1
		7		6		3	9	
4					3			5

>MOYEN

8			1	2	6			
				5	4	8		
4	7	2	3		1			
	3	4				2	9	
		7			3			
6	2				8	7		
		8			1	4	3	7
1	4		6					
	5	4		8				6

>DIFFICILE

				7	4	6		
		3			9	2		8
	7					9	5	
	1	4			5			
	2		4	8	3		6	
			7			4	9	
	6	8					2	
4		2	1			7		
		1	8	9				

MOTS CROISÉS N°128

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT 1. Elle ont tout faux... - 2. Passée à la brosse. - 3. Baba fameux. Chercher à liquider le stock. - 4. Ça permet de poser un lapin à des invités... Canton sur la Bresle. - 5. Points doubles. Poisson rouge. - 6. Ouvert aux quatre vents. Sigle pour cellule universitaire. - 7. Attachées. - 8. Mise au courant. - 9. Accable de dettes. Raccourcis l'existence. - 10. Gauche des chevaliers.

>VERTICALEMENT A. Négociation avec manœuvres. - B. Parcourir à nouveau. Bas de lettre. - C. Lopins pour ceux qui sont dans les huiles. - D. Bougé. Faire circuler. - E. Poursuivit. Possessif. - F. Organisation européenne tournée vers le ciel. S'attrape rarement sans effort. - G. Exprime son mécontentement. Poissons plats des estuaires. - H. Occasionner. Bas de gamme. - I. Belle saison. Barre de porte. - J. Tenues fermement. Réfléchi.

MOTS À MOTS N°128

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de cinq et quatre lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① AMERE + PART = P | | | | | E
- ② SIEUR + OCRE = C | | | | | E
- ③ ORNER + CERF = R | | | | | R

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°127

F	D	I	C	R	R						
L	U	N	E	S	E	T	E	T	E	R	
R	A	C	C	O	R	D	E	M	E	N	T
V	I	T	A	L	A	R	S	E	N	A	L
E	U	I	N	V	E	S	T	I	R		
E	U	R	A	S	I	E	I	A	D	O	
S	E	S	A	L	E	T	E	S	U		
N	E	R	E	G	N	U	L	A	T		
C	E	A	F	F	R	E	T	E	R		
B	A	R	B	E	R	R	E	P	A	R	E
N	O	R	M	A	L	E	H	U	E		
L	I	C	O	U	A	I	M	A	R	P	
M	U	T	C	N	A	N	A	A			
M	A	T	S	L	A	D	T	I	P	I	
L	A	S	S	O	R	A	L	U	E		
C	E	N	E	S	T	E	A	M	E	R	S

MOTS CROISÉS N°127

J	A	R	R	E	T	E	L	L	E
O	P	I	U	M	V	I	O	C	
A	E	R	A	U	L	I	Q	U	E
I	R	A	S	I	T	U	E	R	
L	O	I	R	T	E	E	V		
L	S	E	M	E	U	S	E		
I	S	F	A	O	R	A	L		
E	P	I	L	L	E	T	N	E	
R	E	N	E	C	A	R	T	E	
S	T	A	T	I	O	N	N	E	S

SUDOKU N°127

5	2	1	6	3	9	4	8	7
6	4	3	1	7	8	2	9	5
9	8	7	4	2	5	6	3	1
8	9	2	7	6	1	5	4	3
7	3	6	5	9	4	8	1	2
4	1	5	2	8	3	9	7	6
3	5	4	9	1	6	7	2	8
2	6	8	3	4	7	1	5	9
1	7	9	8	5	2	3	6	4

8	5	6	7	4	9	3	1	2
4	9	7	2	3	1	8	5	6
2	1	3	5	6	8	4	7	9
6	8	9	3	7	2	1	4	5
7	3	5	6	1	4	9	2	8
1	4	2	9	8	5	6	3	7
9	2	1	8	5	3	7	6	4
5	6	4	1	9	7	2	8	3
3	7	8	4	2	6	5	9	1

8	6	5	4	2	1	3	9	7
3	1	2	9	7	5	6	8	4
4	7	9	3	6	8	1	2	5
2	9	8	1	5	7	4	3	6
5	4	6	8	3	2	7	1	9
1	3	7	6	4	9	8	5	2
7	2	3	5	8	6	9	4	1
6	8	1	2	9	4	5	7	3
9	5	4	7	1	3	2	6	8

MOTS À MOTS N°127

1/ TRÂTRISE 2/ PERSISTER 3/ AVELINIER.

CAN 2017

La CAF dément les «rumeurs persistantes» de délocalisation

La Confédération africaine de football (CAF) a démenti les «rumeurs persistantes» de délocalisation de la CAN 2017 organisée au Gabon (14 janvier-5 février), affirmant qu'il n'a jamais été question de trouver un pays de substitution, alors que le pays traverse une crise politique majeure, mercredi dans un communiqué.

«Des rumeurs persistantes, circulant ces derniers jours sur les réseaux sociaux, désormais relayées par des organes d'information, font état de la délocalisation de la CAN-2017», a écrit l'instance africaine dans un communiqué.

«La CAF tient à rappeler que, comme réitéré à moult reprises au cours de diverses interviews par son président, Issa Hayatou, il n'a jamais été question de trouver un pays de substitution pour abriter la CAN 2017», a-t-elle ajouté.

La compétition, qui doit se dérouler dans les villes de Libreville, Franceville, Port-Gentil et Oyem, représente un enjeu politique pour le président Ali Bongo, dont la réélection après le scrutin à tour unique du 27 août a entraîné des manifestations, des émeutes et des pillages sévèrement réprimés.

Hayatou avait confié début octobre que la CAF avait refusé de «décaler de quelques jours» la tenue du tournoi, après les troubles suscités par les résultats de l'élection présidentielle.

Le Gabon jouera le match d'ouverture le 14 janvier à Libreville contre la Guinée-Bissau, avant d'affronter le Burkina Faso et le Cameroun.

Avec AFP

ELIMINATOIRES DES CLUBS CHAMPIONS DE BASKETBALL ZONE 4

Béac et Nzui Manto qualifiés pour la phase finale

Les deux clubs du Cameroun ont occupé les deux premières places du tournoi qualificatif à la phase finale qui se disputera en décembre prochain au Caire en Egypte

Au terme de la compétition, le 23 novembre au gymnase Maxime Mat-sima à Makélékélé, la Béac a été la meilleure parmi les meilleurs. Car elle a réalisé un parcours sans faute : six victoires en autant de matches. Avec 12 points, cette équipe qui a marqué 416 points contre 312 encaissés, a gagné le trophée mis en jeu. « Chaque équipe s'est livrée jusqu'au maximum de ses possibilités physiques et techniques. Et la meilleure a gagné. Ainsi se trouve respectée la loi du sport », a commenté Jean Nganga, le conseiller aux sports du ministre Léon Alfred Opimbat.

Derrière elle, la bataille a été âprement disputée entre Nzui Manto, l'autre club du Cameroun, l'Interclub du Congo et Panthères de la Guinée Equatoriale. Les trois équipes ont terminé la compétition avec le même nombre de points (10) pour quatre matches gagnés et deux perdus. Le règlement a été dur pour l'Interclub qui se contente de la troisième place. Nzui Manto a, en effet, marqué 395 points contre 300 encaissés avec un goal différence de +95. L'Inter a inscrit plus de points que lui (402), malheureusement, il a encaissé plus de 382. Avec une différence de +10, l'Interclub a cédé la qualification pour la phase finale aux Camerounais



Les deux clubs camerounais associés pour la même cause/Adiac

de Nzui Manto. « Nous félicitons particulièrement les équipes qualifiées et espérons pour elles une excellente prestation à la phase finale des clubs champions en décembre 2016 au Caire, en Egypte », a souligné le conseiller aux sports. L'Inter s'est contenté de la troisième place pour avoir battu Panthère lors de la 3e journée sinon, son goal différence paraît mieux faire que les Equato-guinéens (406 points marqués, 347 encaissés goal différence +59). La prestation des Congolais a donné des idées au président de la Fédération congolaise de Basketball. « Pour le Congo, à travers l'Interclub qui n'était pas très loin, ce résultat signifie qu'on a encore du travail, qu'on a encore les efforts

à faire, qu'on doit mieux se préparer et mieux s'organiser. Nous avons le grand rendez-vous de l'Afro-basket l'année prochaine au mois d'août. Et bien, faisons en sorte que le Congo puisse être à l'honneur parmi les premiers et pourquoi pas le premier », a souhaité Bruno Jean Richard Itoua. Les deux clubs de la République démocratique du Congo notamment SCTP et BC Mazembe se sont contentés de la 5e et 6e place. Patronage du Congo a terminé dernier de la compétition avec aucun match gagné.

Chez les dames, Fap du Cameroun représentera la zone 4 à la phase finale qui se disputera à Maputo, au Mozambique.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Regard sur les cinquante dernières années 1965-2015
2000 (46)

Brin d'histoire, c'est la rencontre du journalisme et de l'histoire. « Collecter des informations précises et les rapporter de manière engageante », tel est le maître mot de l'une et l'autre pratique. C'est ce que je fais depuis quelques années dans ces colonnes, à ma manière, parfois engagée. Avec la présentation des faits et événements des années 2000, Brin d'histoire amorce la dernière ligne droite de cette série, consacrée aux cinquante dernières années de l'histoire du Congo indépendant. L'an 2000 est là, ouvrant la page du 21ème siècle déjà tourmentée par le raz-de-marée de la violence du siècle précédent.

Au Congo, l'année 2000 démarre sous le sceau des accords de cessation des hostilités entre les forces armées congolaises et les forces d'autodéfense pour la résistance, coalition qui regroupe les mouvements rebelles dans le Pool et les Pays du Niari, conclus l'année précédente. Les luttes de positionnement chez nous, depuis quelques années, virent au carnage des populations innocentes. Les hostilités entre différents protagonistes ont créé un fâcheux précédent fait de combats, de négociations, de dépenses faramineuses y relatives et plongé le pays dans la gabegie. Leur corolaire, effet de mode plus qu'autre chose, le dialogue, exigence politicienne, malheureusement constitutionnalisées en 2015, est la bouée de sauvetage des naufragés de la politique.

Les lieux de délibérations républicaines existent ici,

l'Assemblée nationale et le Sénat, en l'occurrence. Il y a des innovations coûteuses.

Il faut simplement constater qu'au sortir de chaque dialogue, les points de vue demeurent diamétralement opposés comme au début, grossissant souvent les rangs des mécontents qui contestent les résultats du dialogue, pourtant réclamé à cor et à cri. C'est le grand paradoxe du Congo. Toujours le même rituel : exigence d'un dialogue national, discussions sur la période transitoire, débats sulfureux sur les élections libres et transparentes. La même ritournelle depuis plus de vingt cinq ans. Le dialogue au Congo, c'est le serpent qui se mord la queue. Que veulent en réalité les hommes politiques ? S'interrogeait Joël Nsoni en 2000. À défaut de consensus, un groupe d'opposants se fend d'une lettre ouverte à M. le président de la République française.

Une élucubration supplémentaire de la praxis politique congolaise. C'est la preuve que nos hommes politiques sont encore sous le joug d'un néo-colonialisme mental rétrograde. On ne peut indéfiniment perdre du temps à des discussions interminables. Ce n'est donc pas sans raison qu'Achille Kissita, philosophe et historien, écrivait dans le n° 2270 du jeudi 10 août 2000 de La Semaine africaine: « Je doute que la classe politique actuelle, qui s'est totalement déconsidérée et disqualifiée, puisse être encore porteuse d'avenir; ancrée qu'elle est dans ce passé de quarante années qu'elle a tissé,

avec ses macabres visions dont l'inconséquence nous donne les résultats d'un aujourd'hui ». Un pays ne se construit pas par le dialogue improductif, parfois somptuaire, mais par le travail.

Le projet de constitution, adopté par le gouvernement, est une autre pomme de discorde entre le pouvoir et l'opposition. L'Upads, dirigé par Martin Mberi, rappelle que « l'histoire récente de notre pays montre que six constitutions ayant marqué tous les régimes passés ont régi la vie de la Nation congolaise depuis l'indépendance, sans toutefois générer un modèle institutionnel non conflictuel et plus ouvert à la démocratie et au progrès. Il ne paraît donc pas opportun de répéter les mêmes constitutions et de recommencer. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, nous ne pourrions sortir de l'auberge... Le Congo n'est pas malade de ses constitutions, il est plutôt malade de ses hommes politiques».

Au surplus, l'Upads qui ne conteste pas au gouvernement le droit d'initier un projet constitutionnel, constate néanmoins, avec regret, le manque de concertation sur un sujet aussi fondamental, entre les familles politiques présentes au gouvernement d'union nationale et de salut public et émet ses strictes réserves, quant à la validité de la démarche en cours qui est loin d'être une démarche consensuelle. Ainsi va la vie au Congo.

Mfumu